

# Histoire du Bénin

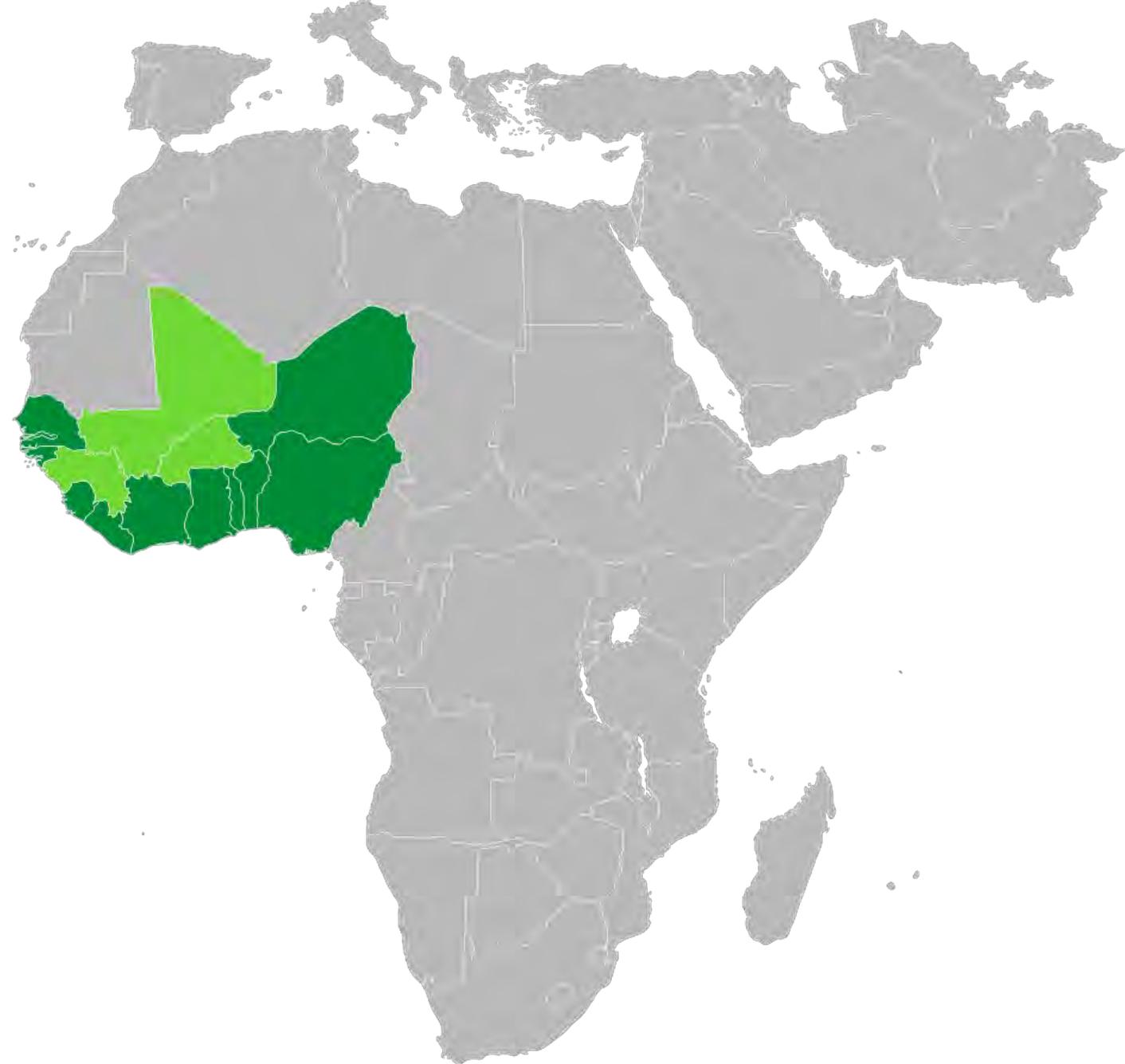
Le Bénin est un État d'Afrique de l'ouest. Il tire son nom du Golfe qui le borde. Il s'étend sur 700 kms du fleuve Niger au nord à la côte Atlantique au sud. Le nord du pays est principalement constitué de savanes et de montagnes semi-arides, telles que la chaîne de l'Atakora. Le sud du pays est constitué d'une plaine côtière basse parsemée de marécages, lacs et lagunes. Le pays comptait 12,5 millions d'habitants en 2021. Le Bénin a accédé à l'indépendance complète le 1<sup>er</sup> août 1960, sous la dénomination de **république du Dahomey**. La capitale officielle est Porto-Novo, Cotonou étant la capitale économique. C'est en 1975 que le Dahomey change de nom pour devenir **la république du Bénin**. Le Bénin a comme langue officielle le français et comme monnaie le franc CFA. En 2023, les béninois vivaient sous un régime politique autoritaire sous la présidence de l'homme d'affaires Patrice Talon. Source : wikipédia



Le Bénin est bordé par **le golfe du Bénin**. Celui-ci constitue la façade maritime du Ghana, du Togo, du Bénin et du Nigéria. Malgré des différences évidentes, des identités culturelles communes existent entre les peuples composant ces nations. La navigation maritime y est difficile mais les échanges terrestres existent depuis des millénaires.



Le Bénin est membre de la **CEDEAO**. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est une organisation intergouvernementale créée le 28 mai 1975. Cette structure est destinée à coordonner les actions des pays de l'Afrique de l'ouest. Son but est de promouvoir la coopération et l'intégration avec l'objectif de créer une union économique et monétaire ouest-africaine. Bien qu'au départ son rôle soit purement économique, la CEDEAO s'est assez vite intéressée au maintien de la paix. C'est en effet une condition essentielle pour qu'une union puisse se réaliser. Par ailleurs la CEDEAO crée des infrastructures régionales en matière de transport et de télécommunication.



Le drapeau du Bénin arbore les trois couleurs panafricaines empruntées au drapeau de l'Éthiopie, le vert, le jaune et le rouge, seule nation d'Afrique à avoir conservé sa souveraineté pendant la colonisation européenne.



Il existe 46 **ethnies** au Bénin dont 5 principales. Les **fon** sont la principale ethnie. Ils représentent 39% de la population. Abomey, l'ancienne ville royale des rois du Dahomey, au sud du pays, en est le centre principal. Les **yoruba** se trouvent dans le centre et le sud-est du pays. Ils sont originaires du Nigéria voisin dont ils forment l'ethnie principale. Au Bénin, ils représentent 12,3% de la population. Les **bariba** se trouvent surtout au nord-est du pays. Leur centre principal est Nikki, l'ancienne capitale du royaume nikki. Ils représentent 9,2% de la population. Les **peuls** se rencontrent surtout dans le nord du pays près du fleuve Niger. C'est un peuple d'éleveurs. Ils représentent 7% de la population. Les **sombas** vivent surtout dans la chaîne de l'Atakora. Ils représentent 6,9% de la population. Chaque ethnie est fière de ses racines et de son identité et met tout en œuvre pour les préserver.

Cette diversité d'ethnies entraîne en retour une diversité de langues nationales, chaque ethnie ayant la sienne. Le français, langue du dernier colonisateur, reste la langue officielle administrative.

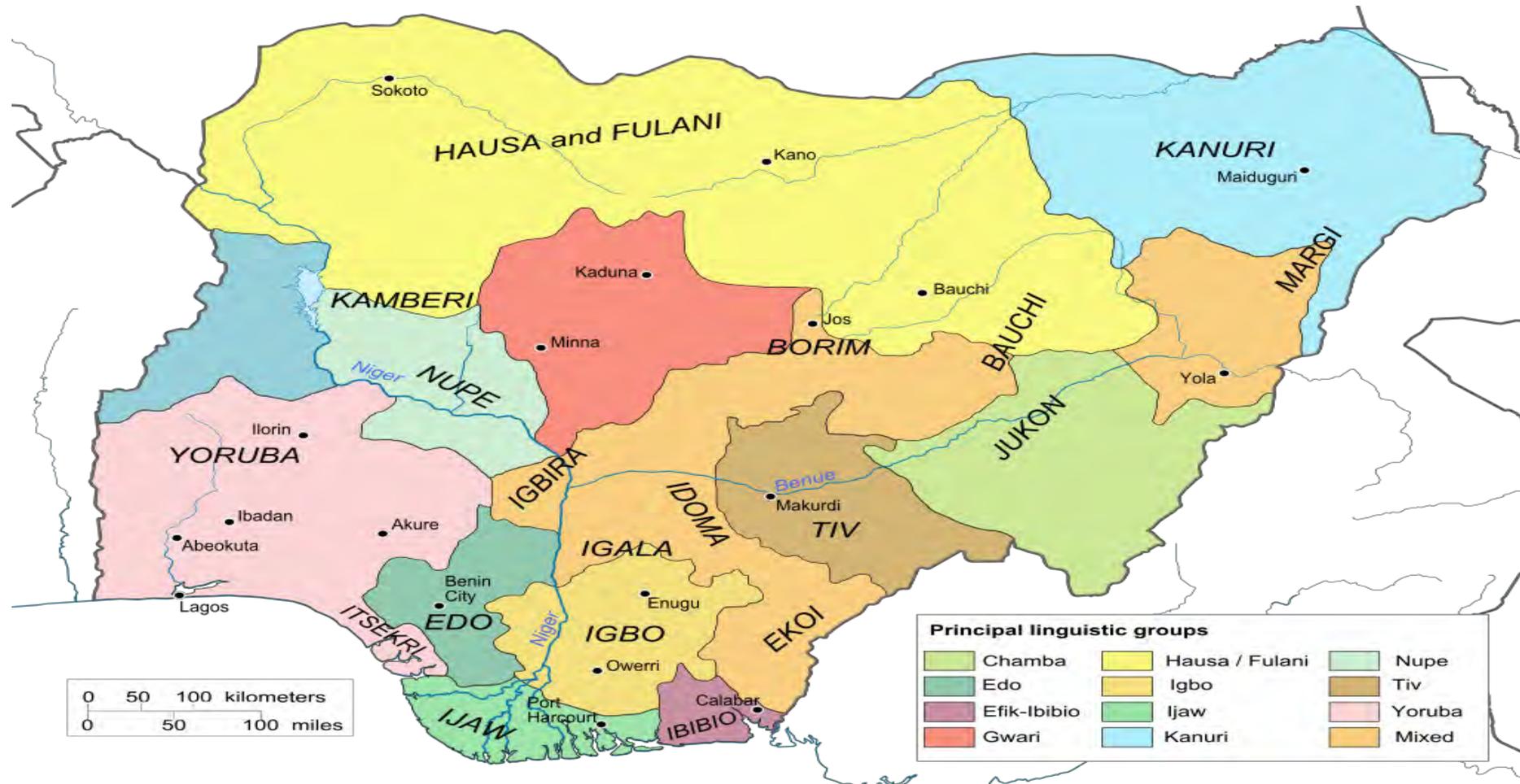


La Fête de la Gaani est une fête traditionnelle qui valorise l'identité des Bariba. Elle se déroule au début de l'année à Nikki, dure deux jours. C'est aussi l'occasion pour leur roi de recevoir des cadeaux. Source : wikipédia

# Histoire ancienne du Bénin

Comment connaître l'histoire de ce pays ? Il n'existait pas d'écriture avant les conquêtes coloniales. Et si des récits écrits existent, ils n'ont été réalisés que par les conquérants. Leur objectif étant économique, ils ne se sont pas attachés à chercher dans le passé ce qui pouvait faire société. L'archéologie, au Bénin, n'en est qu'à ses balbutiements. Et il n'existe pas vraiment de cadre juridique permettant de préserver les objets du passé. L'Histoire du Bénin au paléolithique, au néolithique, pendant l'antiquité et jusqu'au Moyen-âge reste donc à écrire. Des projets de recherche existent, y compris en coopération avec des archéologues français. Les historiens ont utilisé également les traditions orales en tentant, tant bien que mal, de les recouper avec les faits avérés. Ce n'est qu'à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle qu'une véritable chronologie a pu s'établir. Les premières découvertes archéologiques ont néanmoins montré que dès le 6<sup>ème</sup> siècle de notre ère, les humains présents sur le territoire maîtrisaient la production du fer, notamment dans la région de l'Atakora (chaîne montagneuse au nord du Bénin) et près d'Abomey.

Qu'y avait-il au Moyen-Âge ? Différents royaumes ont existé près du territoire du Bénin. Le plus puissant fut au nord l'Empire islamisé du Mali qui existait déjà au XIIIème siècle. Un autre royaume a existé qui peut provoquer des contresens, c'est celui du Bénin. Il a duré du XIIème siècle jusqu'en 1897 avec pour capitale une cité appelée Bénin-city. Mais il était installé sur le territoire actuel du Nigéria, voisin oriental du Bénin actuel. Sur le territoire de la république du Bénin d'aujourd'hui, pas de référence à un quelconque pouvoir au Moyen-Âge.



L'ancien royaume du Bénin était implanté sur le territoire de l'actuel Nigéria et avait pour capitale Bénin City : Source : wikipédia

# Le Vaudou

Le Bénin est le pays d'origine du **Vaudou**. Le Vaudou est une religion animiste. Elle est apparue il y a très longtemps puisque des autels vaudous datant de -1000 avant notre ère ont été retrouvés. Les croyances sont au nombre de trois : la foi en un Être Suprême, Créateur de tout, l'attachement à des esprits secondaires, intermédiaires entre le Créateur et les hommes et la garantie du bonheur de l'homme sur terre comme but premier de la pratique du culte. Tous ceux qui participent du culte vaudou sont retenus dans un maillage strict de responsabilités et de devoirs qui assurent leur solidarité et leur disponibilité pour le bon déroulement du service du vaudou. Ils sont soumis à des rites initiatiques. Les prêtres sont au sommet de la hiérarchie. Ce qui rassemble pratiquement la quasi-totalité des adeptes, ce sont les grandes cérémonies calendaires. Le panthéon vaudou est avant tout constitué des forces de la nature mais s'intéresse aussi à d'autres entités surnaturelles, telles que les ancêtres divinisés et les monstres. Les esclaves répandirent le culte vaudou aux Caraïbes et en Amérique.



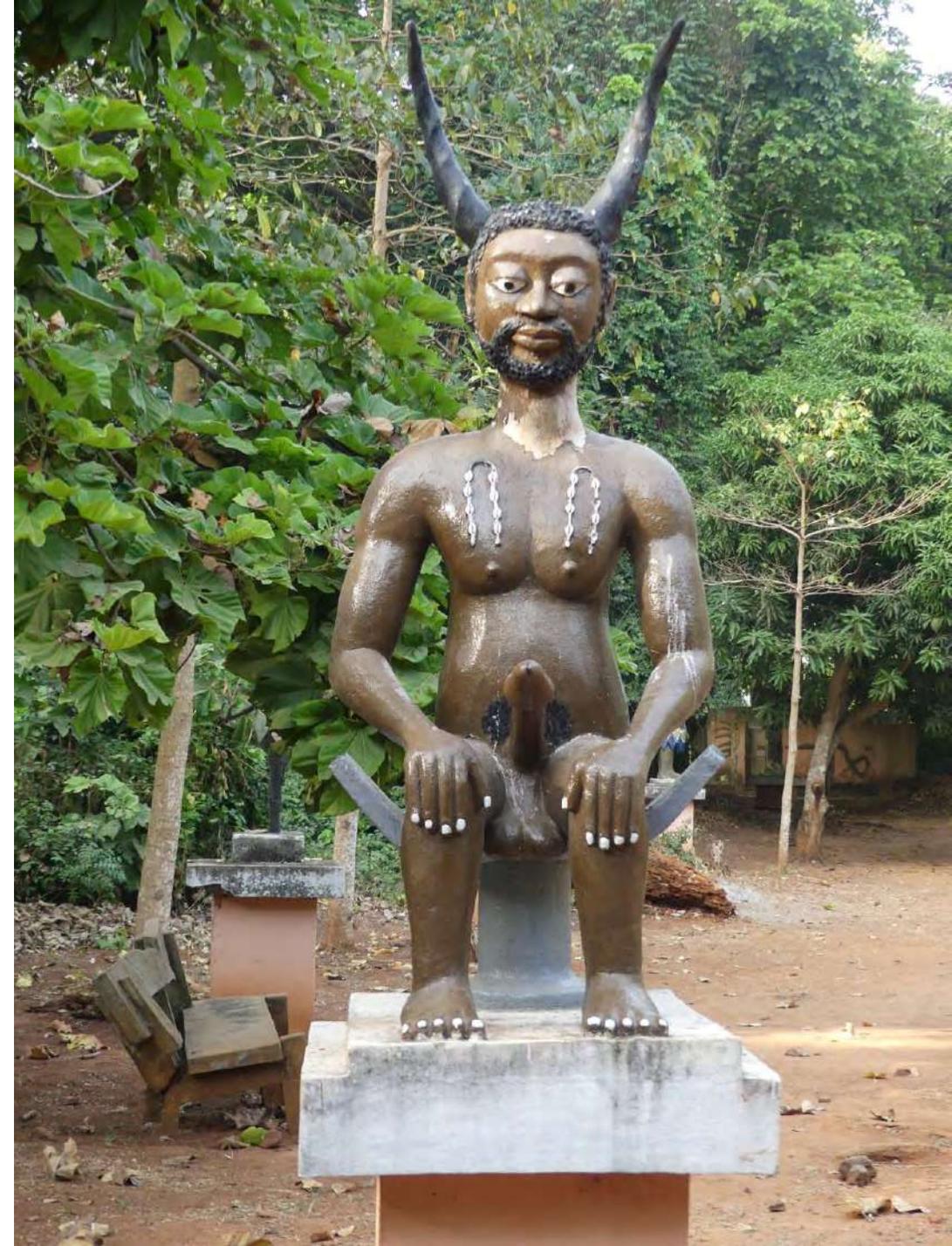
Le 10 janvier est à la fois la fête nationale et la fête annuelle du vaudou

En dessous du Dieu créateur de tout, il y a donc des esprits secondaires. Ils sont au nombre de quatre représentant les éléments naturels. Il y a **Tohossou** le dieu de l'eau, **Sakpata**, le dieu de la terre, **Dan**, le dieu de l'air, de la fertilité et de la prospérité et enfin **Hèviosso**, le dieu du feu.



Les quatre Dieux secondaires représentés par des statues : Tohossou, dieu de l'eau, Sakpata, dieu de la terre, Dan, dieu de la terre représenté souvent avec un serpent et enfin Hèviosso, dieu du feu.

Comme ces Dieux secondaires sont régulièrement en conflit les uns contre les autres, il était nécessaire aux Humains de disposer d'un Dieu rassembleur et protecteur. C'est le **Legba**. Grâce à son rôle protecteur, il est souvent le premier Dieu invoqué. Il est souvent représenté avec un phallus dressé et tendu.



Le respect dû aux ancêtres est un élément fondamental de la religion Vaudou. Il l'est d'autant plus que les adeptes croient que l'esprit des ancêtres continue d'agir parmi les vivants. Un Dieu existe même pour les représenter, **Egungun**. Lors des cérémonies, des adeptes sortent avec des costumes où aucune partie du corps n'est visible. Parmi les autres divinités, on en retrouve une spéciale et particulière qu'on appelle le **Xoxo** ou la divinité des jumeaux. Ils sont investis d'un pouvoir surnaturel qui fait d'eux des êtres d'exception. **Ogun**, autre divinité, représente le guerrier traditionnel et le forgeron. Puissant et triomphateur, il peut être destructeur. Une mention particulière également à **Mamie Wata**. Elle est une déesse sensée apporter la guérison spirituelle et matérielle aux adeptes.



Egungun dans les rues de Ouidah.



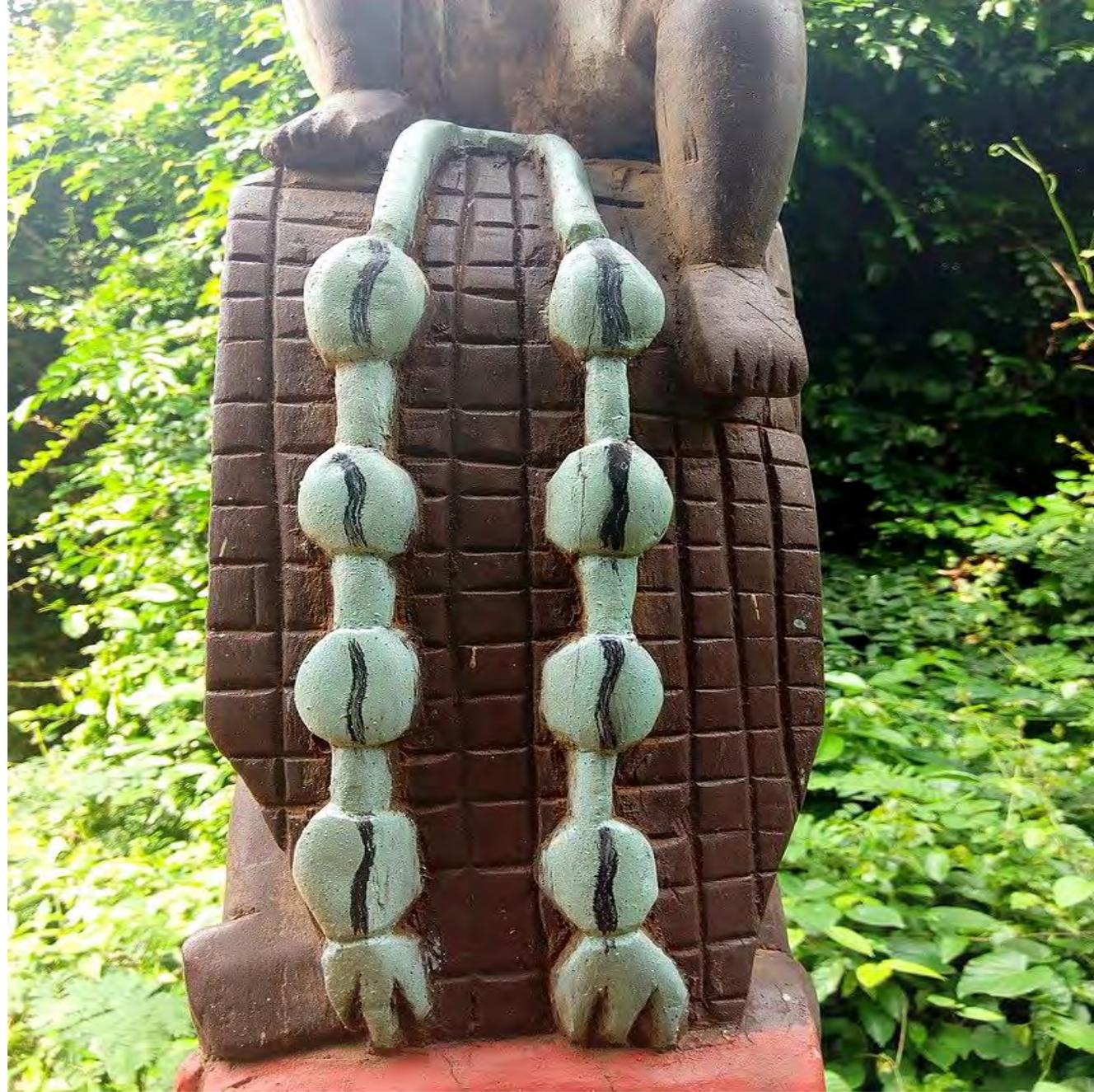
Ogun dans la forêt sacrée de Kpassé à Ouidah

Le **zangbéto** est une **divinité vaudou** incarnant la protection nocturne. C'est aussi une société de masques des peuples du sud du Bénin. L'entrée dans le cercle des Zangbéto n'est réservée qu'aux hommes et est soumise à des rites. Seuls les plus braves sont acceptés dans le cercle. On leur donne un nom d'initié et ils prêtent serment de ne révéler aucun secret du Zangbéto ni à leur femme ni à aucune autre personne non initiée. Ils jouent le rôle de médiateur social dans le règlement pacifique des conflits entre villages, ou même au sein des couples. Ils coopèrent avec la police dans des actions de lutte contre le banditisme. De nombreux festivals permettent de faire la promotion du Zangbéto. En tant qu'entité identitaire, le masque Zangbéto représente la culture béninoise lors des festivals nationaux et internationaux.



Danse du Zangbéto lors de la fête vaudou du 10 janvier 2023.

Les adeptes du Vaudou croient en la magie et au Fâ. Le **Fâ** est un art divinatoire. Cela se présente comme étant autant une science qu'une divinité présidant au destin de chaque être humain sur son passé, son présent et son avenir en lui enseignant ses liens profonds avec la nature. Le **Fâ** guide et éclaire les adeptes depuis leur conception jusqu'à leur mort et même au-delà. Il s'ensuit un certain nombre de règles à suivre et à respecter.



Chapelet dans la forêt sacrée de Kpassè qui sert à consulter le fâ

Les divinités sont sacralisés ainsi que leur lieu supposé de naissance. Ce sont **les bois sacrés**. Dans ces bois, des interdits empêchent d'y avoir toute liberté de chasse ou d'exploitation. Certains arbres ne peuvent être abattus que sur ordre du prêtre. Il y récolte aussi les plantes médicinales. Il y a un grand respect des morts. Les forêts des ancêtres sont sensés justement abriter leur esprit. Le fondateur des villages y est enterré. Lors des cérémonies, lors de danses rituelles, les prêtres se font habiter par les esprits des ancêtres ou des divinités. Ils entrent alors en transe. Les esprits indiqueraient alors aux initiés comment bien se conduire. Le vaudou est animiste. Il croit aux esprits de la nature. Les fétiches en sont des représentations. **Les marchés aux fétiches** sont remplis de restes d'animaux que les initiés achètent donc pour se protéger.



Le marché aux fétiches de Ouidah

Selon les chiffres officiels, la majorité de la population est chrétienne (53 %) et le reste, soit musulmane (23 %) ou adepte des religions traditionnelles (18,1 %). Le Vaudou serait donc en déclin. Mais les faits sont moins tranchés, nombreux sont en effet ceux qui pratiquent le syncrétisme religieux. Même si le catholicisme et l'islam ont percé, tous les béninois, confrontés à certaines difficultés de vie cherchent dans le Vaudou des réponses pour leur vie future. Et ils considèrent tous que le Vaudou appartient à l'identité culturelle du pays et en sont fiers.



Cérémonie lors de la fête du Vaudou

# De l'arrivée des premiers européens au royaume du Dahomey

C'est à la fin du XVème siècle **vers 1482** que des navigateurs portugais auraient pour la première fois mis le pied sur la côte du territoire qui s'appelle aujourd'hui le Bénin. L'Afrique est alors un continent inconnu des européens. Cela se fit par étape jusqu'au passage du cap de Bonne-Espérance en 1488. Immédiatement, ils effectuèrent des razzias et réduisirent des humains en esclavage. Au démarrage, la destination des esclaves fut le Portugal, soit pour des propriétaires locaux, soit pour être vendus partout en Europe. Les noirs étaient préférés aux maures parce que plus facile à convertir au christianisme, les maures étant musulmans. Il a été estimé que 10% de la population du Portugal au XVIème siècle étaient des esclaves africains.



Planisphère de Cantino (~1502), la plus ancienne carte de navigation portugaise connue, dévoilant le résultat des voyages de Vasco da Gama aux Indes, de Christophe Colomb en Amérique centrale, de Gaspar Corte-Real à Terre Neuve et de Pedro Álvares Cabral au Brésil. Source : wikipédia

**Allada** est une commune située à 50 kms au nord de Cotonou (sud du Bénin). Sur une carte portugaise de **1539**, Allada est mentionnée. Il s'agit de la plus ancienne référence à une cité existante sur le territoire du Bénin. Un royaume exista. De quand date t-il ? Selon la tradition, Kopkon était roi de Tado (cité située au sud du Togo tout près du Bénin). Victime d'un complot, il dut s'exiler. Il s'arrêta dans la région d'Allada et y créa un nouveau royaume. Il se fit appeler **Adahoué-Adjahoutô**. Il mourut peu de temps après. Un de ses trois fils lui succéda pendant que ses deux autres fils partirent créer les royaumes de Danhomè (Dahomey) et Hogbonou (Porto-Novo).



Palais royal d'Allada. Les images des rois ne sont jamais représentés sous forme humaine. Les images animalières et notamment de panthères sont majoritaires. Source : wikipédia

Le royaume d'Allada est donc le premier royaume ayant existé au Bénin. Il fut en contact avec les Portugais. Il fait peu de doute que les monarques vendirent des esclaves aux commerçants portugais. L'ampleur de ce commerce fut considérable, et les populations d'Allada en payèrent un prix très lourd. Le célèbre **Toussaint Louverture**, qui battit les troupes françaises à Haïti, est aussi présenté comme étant originaire de la famille royale d'Allada. Son père, que la tradition présente comme Gaou Guinou serait le fils d'un roi.

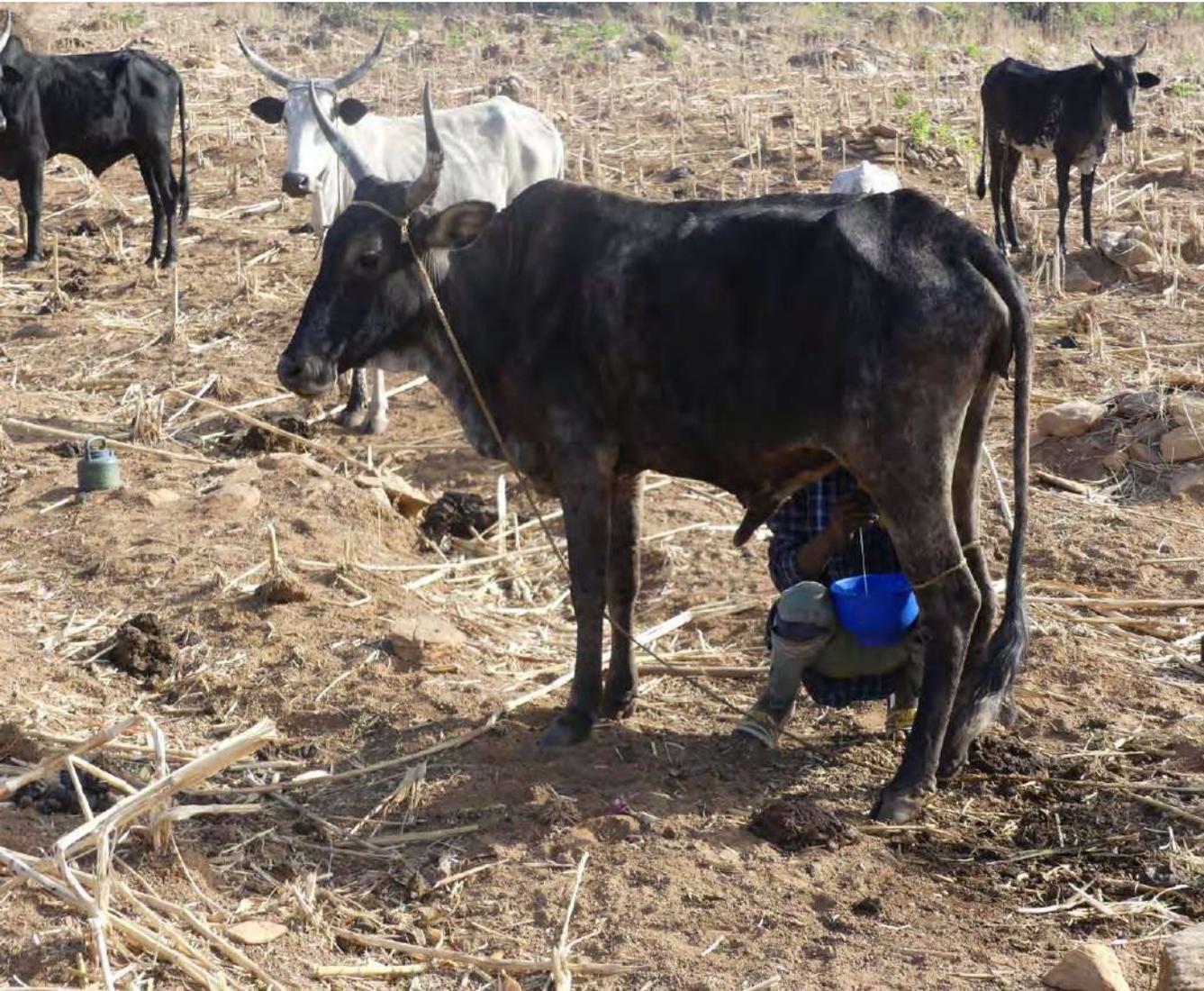


Statue de Toussaint Louverture. Source : wikipédia

C'est au **XVI<sup>ème</sup> siècle** que le peuple **somba** a migré pour s'installer dans la chaîne montagneuse de l'Atakora au nord du pays. Ils étaient originaires d'une zone géographique située aujourd'hui au Burkina Faso. C'était une société sans Etat, sans pouvoir mais pas sans culture. Les liens familiaux et des rites communs les unissaient. Ils ont construit ces sortes de châteaux, **les tata**. Construits en terre crue sur un ou deux étages, ils jouaient un rôle défensif. D'en haut, les défenseurs pouvaient tirer des flèches sur les assaillants. Mais les tata jouaient aussi un rôle économique en abritant au rez-de-chaussée les animaux, à l'étage les greniers. Ils sont tournés vers l'ouest, là où réside Kuiye, leur dieu solaire. Il y a deux parties dans les tata, la moitié sud est dite masculine, la partie nord féminine. On ne trouve ces Tata qu'au Bénin et au Togo. Il s'agit vraiment d'une particularité ethnologique de ces deux pays.



Quelle fut l'histoire **des peuls** ? Leur origine et celle de leur identité, pas uniquement liée à la langue peule (pulaar), continuent de faire débat. Ils sont présents dans une vingtaine de pays. Au Bénin, C'est surtout au nord qu'on les retrouve. Leur nomadisme historique ne permet pas de reconstituer fidèlement leur parcours. Ils sont majoritairement musulmans et éleveurs. Au Bénin, ce sont eux qui produisent la viande bovine et le lait.



Venons-en au royaume du Dahomey et de sa capitale Abomey. Les historiens béninois continuent leurs discussions pour savoir qui fut le premier roi. La date retenue de l'origine est **1625**. A cette date, le royaume ne s'appelait pas encore Dahomey et la ville d'Abomey n'existait pas. Mais la légende raconte qu'il y existait un roi nommé Dan. Venant d'Allada, un souverain, **Aho Houegbadja** réclama des terres à Dan. Devant les exigences de plus en plus importantes d'Houegbadja, Dan se lassa et finit par refuser. Houegbadja assassina Dan, construisit son palais sur la tombe de Dan et nomma le lieu Dahomey, ce qui signifie « sur le ventre de Dan ». C'est pour cela qu'Houegbadja est considéré comme le fondateur du royaume du Dahomey. Il régna de **1645 à 1685**. Houegbadja fonda la cité d'Abomey autour de son palais.



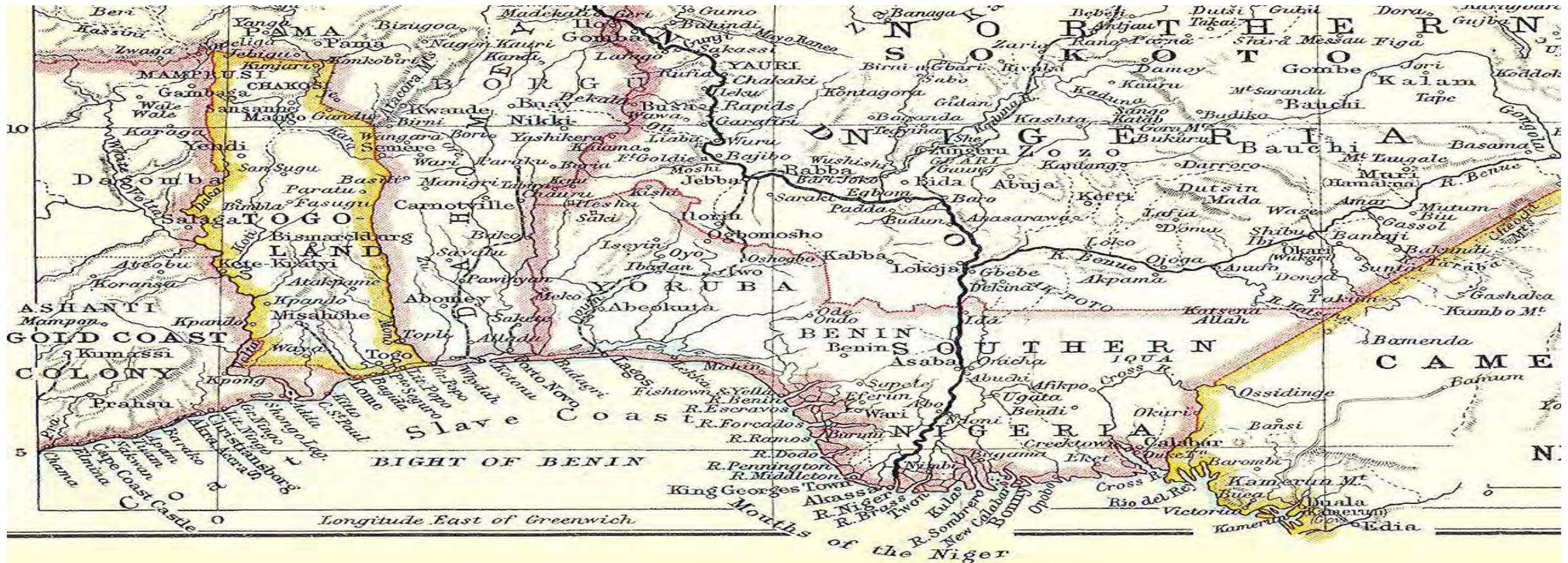
Palais du roi Houegbadja. Source : wikipédia

Houegbadja fut un roi guerrier qui s'assura son pouvoir par des conquêtes sur des chefferies locales. Il fut aussi un roi organisateur et centralisateur. Il dota son Royaume d'un corpus législatif, s'apparentant à une monarchie absolue. La tradition rapporte que ces lois étaient au nombre de 41, ce nombre étant sacré dans la religion vaudou. Justice, fiscalité, défense du territoire, religion, ces lois couvraient la vie sociale dans tous les domaines. Lors des successions, il exigeait qu'on lui remette les terres du défunt qu'il restituait (ou pas) aux héritiers selon son bon plaisir. On ne pouvait l'aborder qu'en rampant et sans le regarder en face.



Emblèmes du roi Houegbadja (1645-1685) : un poisson, une nasse et une récade. Une récade est une canne de commandement, symbole du pouvoir royal au Dahomey.

C'est vers 1670 que le **commerce triangulaire** a commencé à prendre de l'ampleur. Il reliait 3 continents : l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. L'Europe échangeait des armes et d'autres produits européens contre des esclaves. Les esclaves étaient revendus en Amérique. Le produit de leur travail (sucre, coton, café, tabac) était vendu en Europe. La **côte des Esclaves** est le nom historique autrefois utilisé pour cette partie de l'Afrique côtière le long du golfe du Bénin. Pourquoi ? Parce que c'était la source majeure des personnes africaines vendues en esclavage en Amérique du début du XVIIe siècle à la fin du XIXe siècle. Les ports de Ouidah, Grand-Popo et Porto-Novo situés aujourd'hui au Bénin étaient des ports majeurs de ce commerce.



La côte des Esclaves sur une carte de 1914. Source : wikipédia

Dans le royaume du Dahomey, le fils aîné succédait à son père. Le nouveau roi devait laisser après lui un territoire plus vaste que celui qu'il avait reçu, et édifier un nouveau palais à proximité de celui de son prédécesseur. Il devait aussi choisir un emblème, illustrant son programme politique, et un nom évocateur, symbole de sa puissance. En trois siècles, une gigantesque cité royale s'est ainsi constituée sur plus de 40 hectares. Ce système de succession garantissait la stabilité du royaume, qui devint l'un des plus puissants d'Afrique de l'Ouest. Comment grandir ? Par la participation à la traite. Dès le moment où les rois du Dahomey virent tout le bénéfice qu'ils pouvaient tirer du commerce des hommes et surtout en vendant leurs ennemis, ils n'eurent aucune difficulté à alimenter le « marché.



Vue d'une partie du complexe des palais royaux d'Abomey. Ils sont inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco. Source : wikipédia

Il y eut résistance à l'esclavage. Les tentatives de fuite sur les routes menant d'Abomey à Ouidah ont été innombrables. La cité lacustre de Ganvié sur le lac Nokoué illustre cette résistance. C'est l'exemple d'une cité construite par ceux qui arrivèrent à fuir. De simples maisons recouvertes de raphia ou de paille. L'Unesco a inscrit un programme de reconnaissance de ces routes de l'esclavage sur sa liste indicative.



Ganvié en 1962. Source : wikipédia

Le successeur de Houegbadja fut son fils, Houessou Akaba. Il a régné **de 1685 à 1708**. Le règne de Houessou Akaba a été caractérisé par la guerre et l'expansion militaire. Ses ennemis, les rois Nago (Yoruba de l'Ouest), attaquèrent Abomey et incendièrent la ville. Mais les guerriers d'Abomey ont finalement vaincu les armées Nago. Akaba échoua cependant à capturer Porto-Novo. Les symboles d'Akaba étaient le phacochère et un sabre.



Source : wikipédia

**Tasi Hangbè** (ou Nan Hangbe), sœur jumelle d'Houessou Akaba, assura la régence sur le royaume du Dahomey **de 1708 à 1711** après la mort soudaine d'Akaba, en 1708. Elle créa le régiment des **Minos** (« nos mères » en langue Fon). Il s'agissait d'un régiment militaire entièrement féminin du Royaume du Dahomey qui a existé jusqu'à la fin du XIXe siècle. Elles furent surnommées « **Amazones** » par les colons occidentaux et les historiens à cause de leurs similitudes avec les mythiques Amazones de l'ancienne Anatolie. Tant qu'elles étaient Minos, elles n'étaient pas autorisées à avoir des enfants ou à être mariées mais, elles pouvaient être offertes aux meilleurs guerriers ou choisies comme épouses par le roi. Tasi Hangbè n'est officiellement pas reconnue comme reine dans la chronologie des souverains d'Abomey. Mais de plus en plus de personnes insistent aujourd'hui pour réévaluer son héritage.



Minos (Amazones du Dahomey) vers 1890. Source : wikipédia

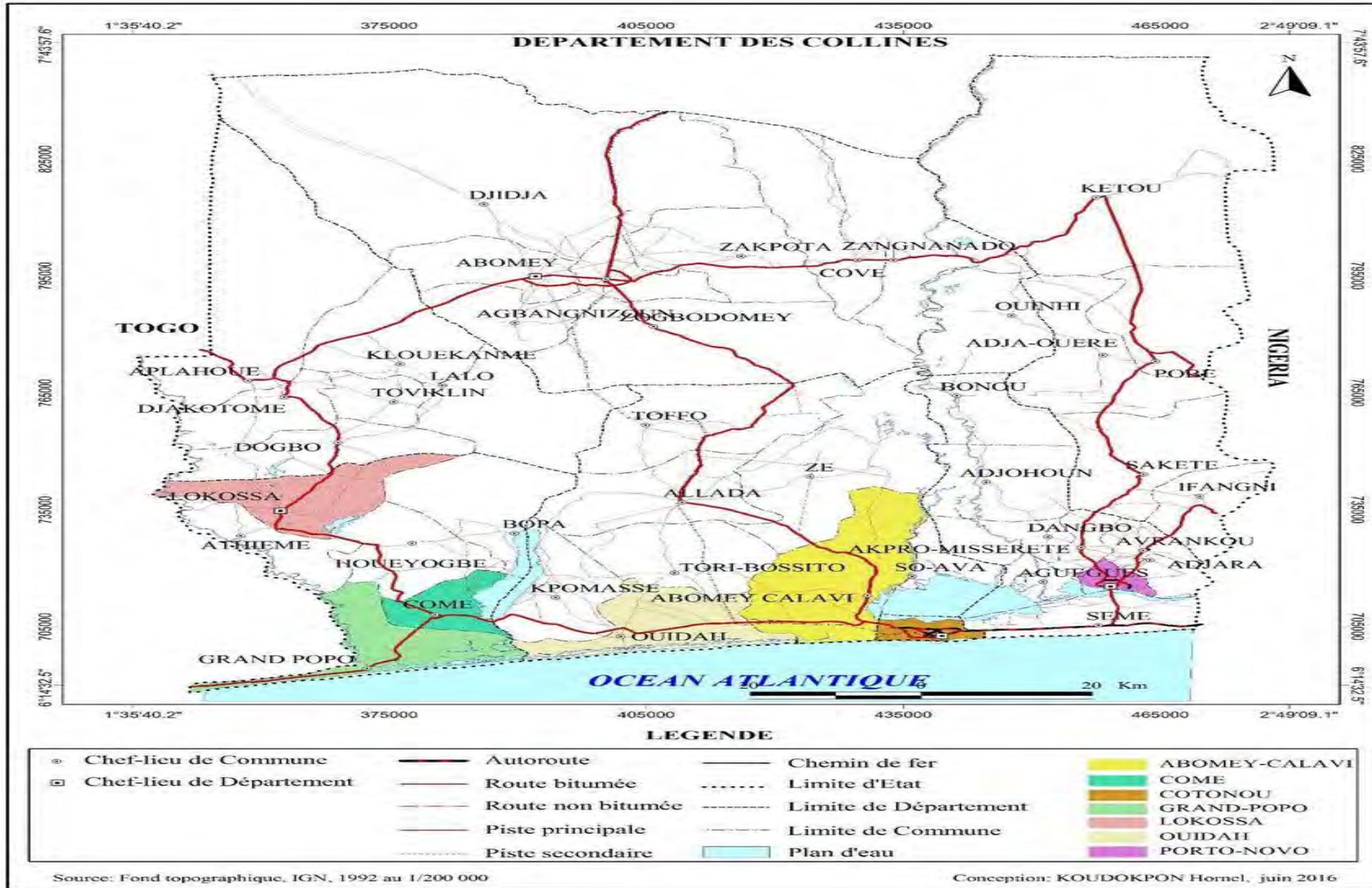
Dossou **Agadja** (ou **Agaja**), surnommé « le Conquérant », est traditionnellement le cinquième roi d'Abomey. Il régna **de 1711 à 1740**. Grâce aux victorieuses campagnes militaires qu'il a menées vers le sud, il conquiert le royaume d'**Allada en 1724** et celui de **Savi** avec sa capitale économique Ouidah **en 1727**. Mais il échoua à conquérir celui de Porto-Novo. Agadja avait cependant réussi à étendre son royaume vers le sud jusqu'à l'océan. Ayant désormais un accès à la mer, il développa le commerce avec les Européens sans les intermédiaires de la côte et prit pour symbole, une caravelle. Durant ces conquêtes des royaumes du sud, l'usage des amazones fut déterminant.



La caravelle, emblème du roi Agadja. Source : wikipédia



Cartes des différents royaumes en 1724 puis en 1727 après les conquêtes des royaumes d'Allada et de Savi. Source : Unesco



Le sud du Bénin actuel, cœur de l'ancien royaume du Dahomey.

Source : <https://www.researchgate.net/profile/Victorien-Dougnon>

Pendant cette période, **en 1721**, les Portugais avaient construit à Ouidah, un fort. Il permettait à ces derniers de maintenir les relations diplomatiques et commerciales avec le pouvoir local en place. La fonction du fort évoluait au gré des changements sur les plans social, religieux et commercial. Il avait surtout vocation à protéger le trafic d'esclaves.



Source : wikipédia

Malgré la puissance de son armée, **Agadja** n'a pas pu mettre son royaume à l'abri de l'invasion du puissant royaume rival yoruba d'**Oyo** (Nigéria) **en 1726**. À la suite de cette défaite, il conclut la paix avec Oyo en 1727 par un accord qui contraignait le royaume d'Abomey à payer un lourd tribut annuel : armes, perles, textiles, animaux, une quarantaine de jeunes filles et une quarantaine de jeunes hommes destinés aux sacrifices humains et à l'esclavage. Agadja ignore le tribut les premières années, ce qui coûta à son royaume de nouvelles invasions de 1728 à 1732.



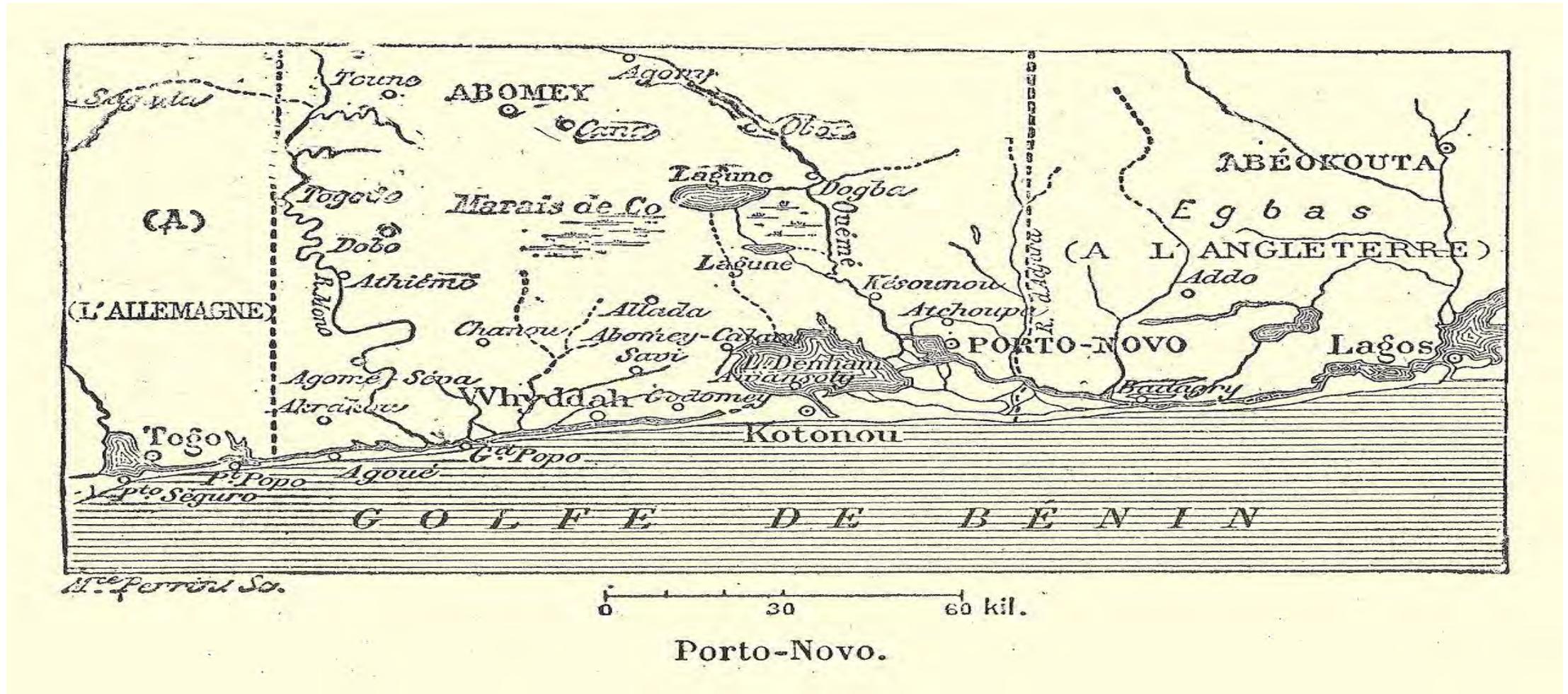
Le royaume d'Oyo. Source : wikipédia

La dernière défaite a été particulièrement humiliante pour le royaume d'Abomey qui vit son prince héritier **Tegbessou** alors pris en otage, faire partie pour un temps, du tribut humain payé à Oyo. Cette soumission n'épargna pas pour autant le royaume d'une nouvelle invasion **en 1739**. Le royaume d'Oyo laissa un représentant à Abomey, qui devint ainsi un royaume vassal. Les troupes d'Oyo laissant chaque fois la capitale Abomey en feu, Agadja se résigna à transférer la capitale de son royaume à Allada en 1730 et jusqu'à sa mort **en 1740**. Cette vassalité dura 100 ans.



Effigie commémorative (laiton) d'un roi d'Oyo. Musée ethnologique de Berlin. Source : wikipédia

C'est après ces évènements que les Portugais, au XVIIIème siècle, cherchant à solidifier leur implantation, créèrent un nouveau port à l'est de Ouidah. Ce fut Porto-Novo (nouveau port) au sein du royaume de Hogbonou. L'occupation portugaise et la proximité avec le royaume d'Oyo (Nigéria) va protéger le royaume d'Hogbonou et Porto-Novo des volontés de conquête des rois du Dahomey. Porto-Novo est aujourd'hui la capitale du Bénin, à quelques kilomètres de la frontière avec le Nigéria. En 2010, sa population était de 314 000 habitants.



Carte de 1894. Source : wikipédia

Les rois du Dahomey n'ont pas fait que prendre une part importante à la traite. Ils ont pratiqué les sacrifices humains lors de cérémonies. Les européens les ont appelé les « coutumes annuelles ». Elles étaient la principale célébration annuelle et se tenaient dans la capitale, Abomey . Ces cérémonies ont été en grande partie commencées sous le roi Agadja **vers 1730** et impliquaient une collecte et une distribution importantes de cadeaux et d'hommages, des cérémonies religieuses impliquant ces sacrifices humains , des défilés militaires et des discussions avec des dignitaires sur l'avenir du royaume. Ces « coutumes annuelles » existaient déjà auparavant mais sans sacrifices. C'est Agadja qui a ajouté la pratique des sacrifices humains. Au cours de la cérémonie, environ 50 prisonniers étaient sacrifiés, par décapitation. Mais lors de l'intronisation d'un nouveau roi, une cérémonie de plus grande ampleur était organisée où 500 prisonniers pouvaient être sacrifiés. Ces sacrifices n'ont cessé qu'en 1894.



Dessin représentant une « cérémonie annuelle ». Source : wikipédia

Les rois du Dahomey ne traitaient pas directement avec les Européens. Il leur fallait un fonctionnaire royal en charge de ces relations. Ce fut le rôle du **yovogan**. Le yovogan était un haut dignitaire, chargé de la supervision du commerce à Ouidah – dont celui des esclaves – et des relations avec les négociants européens. En fong-gbe, *yovo* signifie « le Blanc », « l'Européen » et *gan* désigne « le chef ». Le *yovogan* serait donc le « chef des Blancs », néanmoins ce poste était toujours occupé par un « natif ». Le premier d'entre eux fut nommé par le roi Agadja, probablement au cours de l'année 1733, après la conquête du royaume houéda de Savi en 1727. Ce yovogan et ses successeurs jouèrent un rôle important jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Place Chacha de Ouidah ou place aux Enchères où les esclaves étaient vendus. C'est là que le yovogan officiait. Source : wikipédia

Tegbessou lui succéda et régna **de 1740 à 1774**. Sous son règne, les Dahoméens ont encore élargi la traite négrière, menant une guerre acharnée contre leurs voisins. Il est rapporté que 10 000 personnes auraient été capturées et vendues en esclavage. Un de ses symboles, c'est le blunderbuss, une arme qu'il a donnée à ses guerriers. Son règne se remarqua par un accès régulier aux armes à feu, lui procurant un avantage réel sur ses voisins pour ses conquêtes.



Exemple de blunderbuss. Source : wikipédia

Les Minos ne sont pas les seules femmes à avoir joué un rôle dans l'histoire du Dahomey. Les rois partageaient toute prise de décision avec une **kpojito**, épouse du roi précédent. Bien qu'elle soit symboliquement la « mère du roi », elle ne l'était pas biologiquement. Chaque nouveau roi choisissait une nouvelle Kpojito parmi les nombreuses épouses du roi précédent, pour ses qualités. Les Kpojitos ont joué un rôle considérable dans l'histoire de Dahomey, l'une d'entre elles comme Hwanjile, Kpojito du roi Tegbessou (1740-1774) jouant le rôle de chef et de réformatrice de la religion nationale.



Peinture de Cyprien Togoudagba, peintre béninois représentant une princesse de Dahomey. Source : wikipédia

Quel rôle pour l'art à la cour des rois du Dahomey ? Le roi était à la fois commanditaire et mécène. Il y avait des artistes de cour. Il attribuait une fonction précise aux œuvres en les sacrifiant. Les œuvres étaient exposées aux yeux de la population au cours de cérémonies avec sacrifices humains et distributions généreuses. Elles participaient au prestige des rois. Elles appartiennent donc complètement à l'histoire du Bénin et des béninois. Leur place légitime est donc bien au Bénin et doivent pouvoir être vues sur place. En novembre 2021, la France a restitué 26 œuvres issues des pillages réalisés à la fin du XIXème siècle par l'armée coloniale mais bien d'autres œuvres issues de ces pillages restent encore dans les collections françaises.



Statue royale bochio mi-homme mi-poisson du roi Béhanzin restituée en 2021. Source : wikipédia

**Kpengla**, reconnu comme le 7<sup>ème</sup> roi d'Abomey, régna de **1774 à 1789**. En commerce avec les Européens pour la traite d'esclaves, il décida d'ériger la traite en **monopole royal**, le souverain devenant seul propriétaire et marchand d'esclaves. Ouidah, placé sous l'autorité du représentant du roi, le yovogan, devint alors le port spécialisé dans la traite.



Symbole du roi Pkingla au mur de la place Goho à Abomey au Bénin. Source : wikipédia

**Adandozan**, mort en 1861, est chronologiquement le neuvième roi du Dahomey **entre 1797 et 1818**. Adandozan a été intronisé en 1797, à la suite d'une longue dispute qui a suivi l'assassinat de son père, Agonglo, qui était roi depuis 1789. Quand Adandozan monta sur le trône, il punit les opposants qui avaient participé aux événements associés à l'assassinat de son père. Ce fut une période difficile. La Révolution française avait alors aboli l'esclavage en 1794 (Napoléon le réautorisait en 1802). Les britanniques et les portugais s'étaient détournés du Dahomey pour s'approvisionner. Les britanniques abandonnèrent définitivement l'esclavage en 1807. Les recettes étaient en chute libre.



Copie de cadeaux faits par Adandozan en 1810 au roi du Portugal pour relancer le commerce. Source : wikipédia

**En 1810**, les britanniques signèrent un traité avec les portugais qui permit à ceux-ci de continuer le commerce des esclaves mais seulement à Ouidah. Le commerce à Ouidah était contrôlé par un esclavagiste portugais, **Francisco Félix de Sousa**, surnommé Chacha. Il prêtait des sommes importantes à Adandozan. Lorsqu'il a demandé le remboursement de ce prêt, Adandozan l'a emprisonné. De Sousa réussit à s'enfuir. L'un des plus jeunes frères d'Adandozan, **Ghezo**, était lié avec de Sousa et l'a financé pour organiser avec lui un coup d'État **en 1818** pour remplacer Adandozan. Il raya le nom d'Adandozan de la généalogie des rois et de tous les sites du Dahomey. Adandozan continua de vivre jusqu'en 1861 mais sans jamais pouvoir récupérer son trône.



Francisco Félix de Sousa. Un des plus grands esclavagistes de son temps. Source : wikipédia

**Francisco Félix de Sousa** est décédé en 1849. Ghézo en avait fait son vice-roi et le yovogan de Ouidah. En tant que vice-roi, il eut le droit de disposer de beaucoup de femmes, 41 exactement pour respecter le nombre sacré vaudou. Il eut 135 enfants. Aujourd'hui, des descendants béninois de Chacha, conscients des ravages passés de l'esclavage, organisent des cérémonies du pardon. En tant que descendants de Chacha, habillés de blanc, symbole de pureté, ils demandent pardon à des descendants d'esclaves, traversant l'Atlantique à cette occasion. Partage de boissons fortes, lavage des pieds font partie de la cérémonie.



La cérémonie en 2023.

Ghezo fit de son prédécesseur une description d'un roi tyrannique et cruel. Mais il se raconte une autre histoire. Adandozan se serait opposé à mener des guerres afin de se procurer des captifs à vendre et déportés en Amérique. Il pensait qu'il serait plus profitable de faire travailler ces captifs sur son sol et d'en vendre ensuite les productions aux marchands blancs. « Pourquoi les envoyer faire ailleurs ce qu'ils peuvent faire, ici ? » il fit interdire en 1800, la vente d'esclaves pour la traite négrière abolissant ainsi, ce commerce dans son royaume. S'il fit emprisonner Francisco Félix de Sousa, ce ne serait donc pas pour ne pas régler des dettes mais pour mettre fin à cette traite négrière. Celui-ci réussit à s'évader grâce à la complicité des caciques du royaume qui s'enrichissaient aussi de ce commerce. Il se serait également opposé aux sacrifices humains. Ghezo l'aurait donc renversé pour perpétuer la traite négrière.



Symbole du roi Ghezo. Si chacun de vous, fils de cette nation, peut boucher un trou avec son doigt, la jarre retiendra l'eau. Ou Le buffle puissant traverse le pays et rien ne peut l'arrêter ou s'opposer à lui. La jarre trouée a une signification d'unité. Source : wikipédia

**Ghezo** a régné de **1818 à 1858**. Les symboles de Ghezo sont deux oiseaux sur un arbre, un buffle et un tamis en pot d'argile avec des trous dans celui-ci tenu par deux mains. Tout au long de son règne, Ghezo mena une campagne militaire chaque année pendant la saison sèche. Ses prisonniers de guerre ont été vendus en esclavage (Portugal et France), engraisant ainsi le trésor royal, augmentant le budget annuel et faisant de la guerre un moyen très efficace de générer des revenus. En raison de la force accrue de son armée et de sa capitale, Ghezo mit fin au tribut d'Oyo suite à une bataille victorieuse en **1823**. Ghezo était également considéré comme un administrateur extrêmement habile. En raison des revenus tirés de l'esclavage, il baissa les impôts, stimulant ainsi l'économie agricole et mercantile : l'agriculture se développa par le commerce d'huile de palme et de tabac.



Trône du roi Ghézo. Source : wikipédia

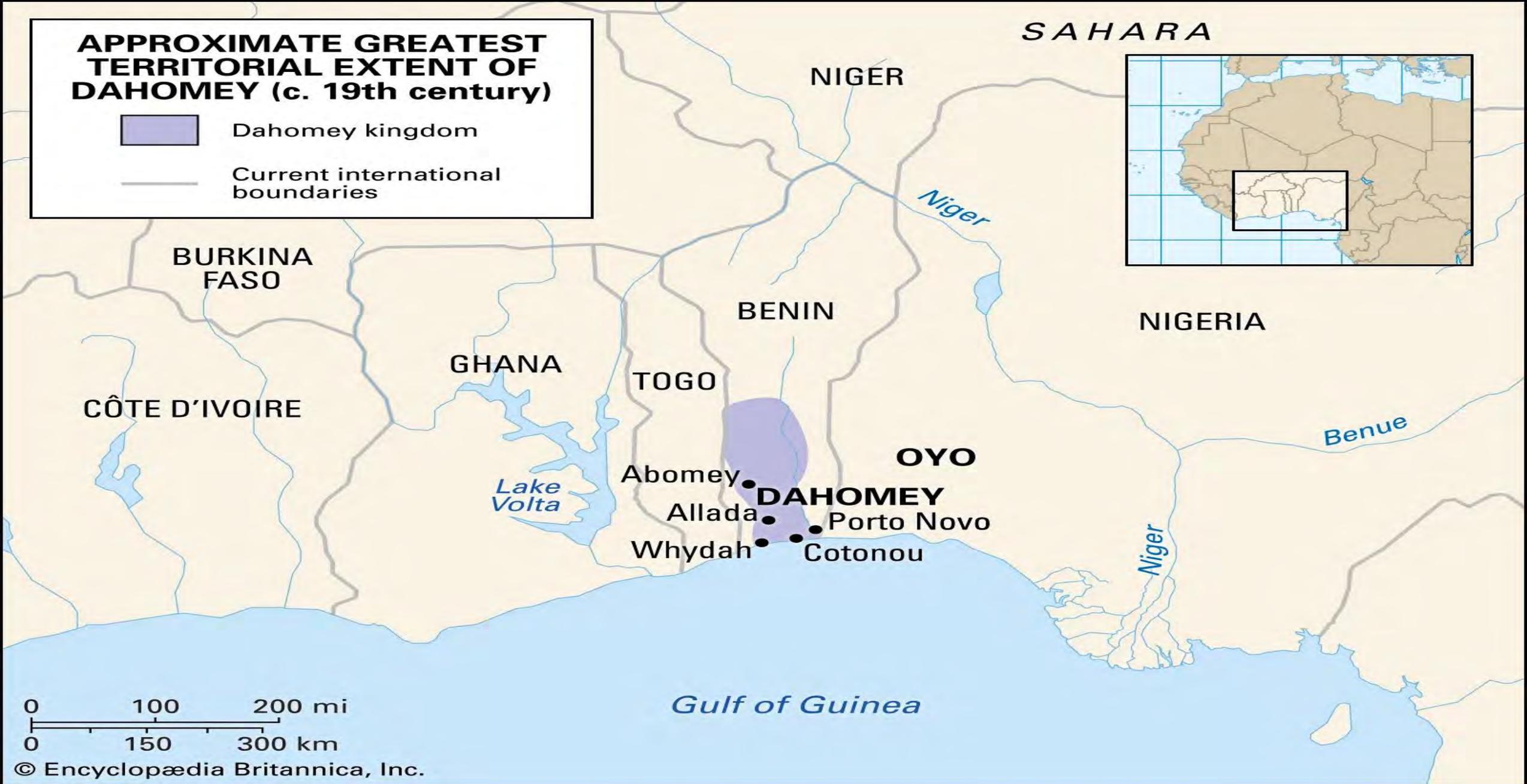
**APPROXIMATE GREATEST TERRITORIAL EXTENT OF DAHOMEY (c. 19th century)**



Dahomey kingdom



Current international boundaries



L'étendue du royaume du Dahomey au XIXème siècle. Source : cdn.britannica.com

Entre 1820 et 1830, des esclaves affranchis venant du Brésil s'étaient installés à Porto-Novo. On appelle **agoudas** les descendants de ces esclaves rapatriés. Ils maîtrisaient l'écrit et ont dynamisé la cité avec une culture propre à eux. Par exemple, le Kaléta est arrivé au Bénin dans les années 1830 et 1835, avec le retour d'anciens esclaves libérés. Cette société de masques est composée de groupes d'adultes, d'adolescents et d'enfants masqués, accompagnés de danseurs, des chanteurs et des joueurs de divers instruments de musique. Le Kaléta danse lors des fêtes et réjouissances populaires.



Festival Kaléta et des Arts Agouda. Source : wikipédia

D'autres royaumes ont existé. On peut citer celui de **Bariba** au nord-est du Bénin dont la capitale était Nikki. Au XVI<sup>e</sup> siècle, des cavaliers Bariba venus du Nigeria envahirent le **Borgou**. Leur chef, **Sunon Séro**, instaura finalement la paix et l'un de ses petits-fils, **Séro Sykia**, fonda la ville de Nikki, qui devint la capitale du puissant royaume des Bariba. Mais, au début du XIX<sup>e</sup>, le roi de Nikki ne parvenait plus à imposer son autorité. **En 1831**, les Bariba et les Yoruba sont attaqués par des guerriers peuls. Le roi de Nikki, Séro Kpéra, fut tué. Le royaume tomba alors en déliquescence.



Palais du roi de Nikki. Source : wikipédia

Deux changements majeurs ont eu lieu dans les années **1840 et 1850** qui ont considérablement modifié la politique au Dahomey. Tout d'abord, les Britanniques, qui avaient été un important acheteur d'esclaves, ont commencé à prendre une position active dans l'abolition de la traite négrière dans les années 1830. Ils ont envoyé plusieurs diplomates à Ghezo pour essayer de le convaincre de mettre fin à la participation du Dahomey à la traite. Ghezo refusa, s'inquiétant des conséquences politiques de la fin de ce commerce. Deuxièmement, la ville **d'Abeokuta (Nigéria)** a été fondée en 1825 et s'est imposée comme un refuge pour les populations à l'abri des raids d'esclaves du Dahomey. En 1844, le Dahomey et Abeokuta sont entrés en guerre et Abeokuta a été victorieux.



Abeokueta aujourd'hui. Source : wikipédia

**En 1851-1852**, les Britanniques imposèrent un blocus naval aux ports du Dahomey afin de les forcer à mettre fin à la traite négrière. Pour tenter de résister aux britanniques, le roi signa un traité avec les français en 1851 leur accordant des droits commerciaux. Mais en janvier 1852, Ghezo dut accepter un traité avec les Britanniques mettant fin à l'exportation d'esclaves du Dahomey. La même année et la suivante, Ghezo suspendit ses campagnes militaires et les sacrifices humains dans le royaume. Cependant, les pressions politiques contribuèrent à la reprise du commerce des esclaves et à l'action militaire en 1857 et 1858. Ghezo a été assassiné par un tireur d'élite associé à Abeokuta.



Tombeau de Ghezo avec des buffles et des pots d'argile

**Glélé** succéda à son père, Ghezo, et régna **de 1858 à 1889**. En 1878, les Français ont réussi à négocier avec Glélé et à obtenir une concession douanière et commerciale à Cotonou. Bien que la France ait interdit l'esclavage elle permit à la traite de se poursuivre ailleurs que sur son territoire. Glélé, malgré la fin formelle de la traite négrière et son interdiction par les Européens, a continué l'esclavage en tant qu'institution domestique: ses champs étaient principalement pris en charge par les esclaves. L'huile de palme et le tabac, vendus à la France, étaient produits par les esclaves de Glélé. Les esclaves étaient aussi devenus une source majeure de « messagers aux ancêtres », c'est-à-dire des victimes sacrificielles lors des cérémonies. Vers la fin du règne de Glélé, les relations avec la France se détériorèrent en raison de différences d'interprétation entre le Dahomey et la France concernant l'étendue et les conditions de la concession de Cotonou. Les symboles de Glélé étaient le lion et le couteau rituel.



Statue du roi Glélé, mi-homme mi-lion. Source : wikipédia

Le catholicisme démarra quand le pape Pie IX érigea le « Vicariat apostolique du Dahomey » **le 28 août 1860**. Deux prêtres débarquèrent à Ouidah en 1861. Ces premiers missionnaires tentèrent de faire stopper le culte vaudou. Alors, le roi d'Abomey, Glélé, leur interdit tout prosélytisme auprès des autochtones : ils n'eurent le droit de s'occuper que des familles portugaises et brésiliennes, déjà catholiques. Cette situation dura jusqu'en 1894. Ces « Brésiliens » tenaient à ce que leurs garçons et filles aillent à l'école. Les prêtres ouvrirent donc très vite une école de garçons à Porto-Novo (où on enseignait en portugais). Quatre Sœurs Franciscaines arrivèrent à Porto-Novo le 14 mars 1868 : ce furent les premières religieuses que reçut le pays. Elles ouvrirent immédiatement une école pour les filles et un dispensaire. Le Bénin regorge aujourd'hui d'églises évangéliques.



la cathédrale de Porto-Novo construite en 1942. Source : wikipédia

C'est également pendant cette période que l'Islam commença à pénétrer dans le nord du territoire du pays qui s'appelle aujourd'hui le Bénin. Deux ethnies ont favorisé sa progression, les dendis et le peuls. Les dendis, commerçants, et les peuls, éleveurs, étaient amenés à se déplacer dans des pays islamisés. Aujourd'hui, 28% des béninois seraient musulmans, principalement dans le nord mais aussi au sud-est près de Porto-Novo.



L'ancienne Grande Mosquée de Porto-Novo. Une nouvelle a été construite à côté.

# **Un focus sur la route des esclaves à Ouidah**

Après la capture des esclaves, comment était organisée l'acheminement jusqu'aux bateaux qui les amenaient en Amérique ? Il y avait **six étapes**. Ce parcours, à Ouidah, est inscrit au **Patrimoine mondial de l'Unesco**. La **1<sup>ère</sup> étape** se déroulait place Chacha ou place des enchères, devant sa résidence, où les esclaves étaient sélectionnés. Une fois sélectionnés et achetés par les négriers, les esclaves étaient marqués au fer chaud. L'objectif était de permettre à leurs propriétaires de les reconnaître sur le lieu de la destination.



Ouidah (Bénin) : la place Chacha, ou place des Enchères. Les esclaves y étaient vendus lors d'enchères publiques. La place a été réhabilitée en 1999. Source : wikipédia

Une fois marqués, les esclaves étaient enchainés. Par la suite, ils étaient envoyés vers **l'arbre de l'oubli**. **C'est l'étape n°2**. Un arbre planté au 17ème siècle par le Roi du Dahomey avec la complicité des Portugais. Les hommes devaient faire 9 fois le tour de cet arbre et les femmes 7 fois. L'objectif était de leur faire oublier leur origine, leur tradition, leur culture, leur identité afin qu'ils ne réagissent plus comme des êtres humains mais comme des animaux. Aujourd'hui, un arbre a été replanté sur le site. A ses côtés, une statue d'une sirène a été installée. Elle regarde vers la mer, vers une destination inconnue.



La statue de la sirène. Source : [wikimedia.commons](https://commons.wikimedia.org/)

Le village de **Zoungbodji** est celui que les esclaves franchissaient avant d'être embarqués. C'est **l'étape n°03**. A l'époque ce village n'était qu'une forêt et une zone marécageuse. Les hommes y étaient affamés pour les rendre faibles et ainsi réduire les rébellions. On leur donnait à l'occasion de l'eau non potable. Les plus résistants survivaient et les autres en mourraient. Lorsque certains se rebellaient, on les enchaînait. Ensuite, on leur enfilait dans la bouche, un akoko, un morceau de bois destiné au bétail et qui sert à le guider. L'idée était de vraiment les réduire à l'état animal.

## LA CASE DE ZOMAI

ZOMAI SIGNIFIE QUE LE FEU OU LA LUMIERE

NE S'Y HASARDE POINT

EN EFFET EN CET ENDROIT SE TROUVAIT

UNE GRANDE CASE HERMETIQUEMENT CLOSE

OU LES ESCLAVES ETAIENT ENFERMES

DES LEUR ARRIVEE A ZOUNGBODJI

ET D'OU ILS NE SORTAIENT QUE POUR ETRE

TRANSFERES VERS L'ARBRE DU RETOUR.

CETTE SEQUESTRATION ABSOLUE DESORIENTAIT

TOTALEMENT LES ESCLAVES ET RENDAIT

EXTREMEMENT DIFFICILE TOUTE TENTATIVE

DE FUITE OU DE REBELLION

CE SEJOUR ICI LES CONDITIONNAIT POUR

LA VIE DE PROMISCUITE ET D'OBSCURITE

DES CALES DES NEGRIERS



CE MONUMENT D'COMM. MORATIF A ETE INAUGURE LE 07 FEVRIER 1993

PAR SON EXCELLENCE

**L'étape n°4**, c'est la case dans laquelle les esclaves étaient stockés avant de partir. Elle se trouvait également dans le village de Zoungbodji. Tout près se trouvait la fosse commune de 10 mètres de profondeur et 6 mètres de largeur. On y jetait ici les hommes et femmes sans distinction, les malades, les fatigués et les morts, tous ceux qui n'étaient pas embarqués.



Juste devant la fosse commune de Zoungbodji, cette œuvre rend hommage à tous les humains sacrifiés ici

**L'étape n°5, c'est l'arbre du retour.** Il avait pour vocation de permettre le retour spirituel de l'âme des esclaves s'ils mourraient pendant le trajet où sur place. L'idée était de leur permettre de retrouver la terre de leurs ancêtres. Avec ce retour, on leur offrait la possibilité d'avoir le repos éternel. Les esclaves faisaient trois fois le tour de cet arbre. Ce rituel se faisait en présence des « Egungun », les représentants vaudou des revenants.

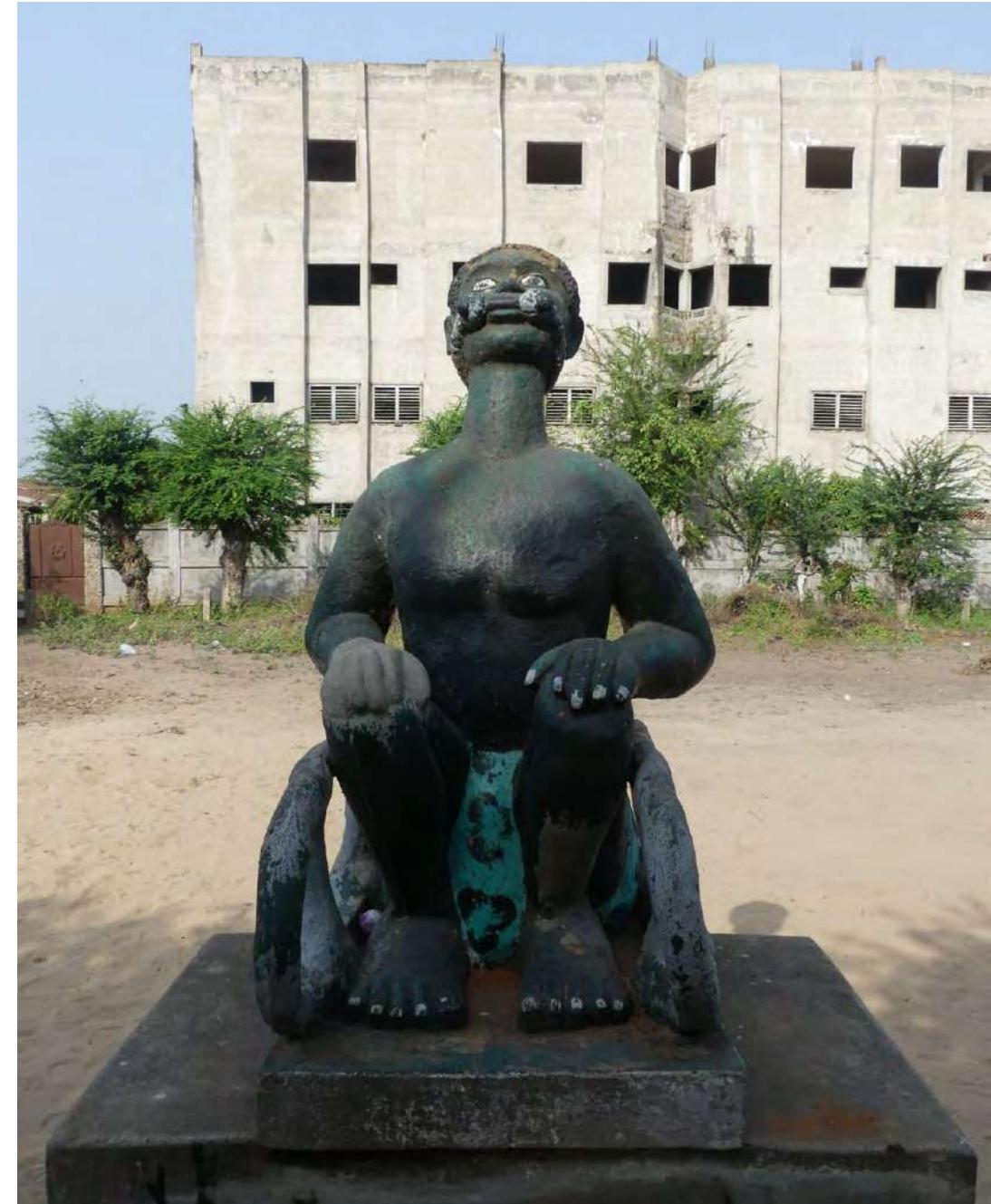


Tout près du mémorial, cet arbre sacré représente symboliquement l'arbre du retour.

**La porte du non retour** était la dernière étape, **l'étape n°06**. C'était le passage d'où l'on ne pouvait plus revenir. Les esclaves, après avoir passé la route des esclaves, étaient épuisés. Ils n'avaient plus la capacité physique de revenir sur leurs pas ou de tenter de s'échapper. Un monument a été édifié pour symboliser ce départ pour une terre inconnue. Dans l'histoire de l'esclavage africain, **Ouidah** fut le second point de départ le plus important derrière **Pointe Noire au Congo**.



**Qui est responsable de l'esclavage ?** La question fait toujours débat. Les religions chrétiennes et musulmanes ont validé la mise en esclavage des non-croyants au nom de la foi. Les royaumes africains animistes ont également pratiqué l'esclavage bien avant l'arrivée des européens. Mais les européens ont créé les conditions d'une « industrialisation » par le commerce triangulaire. Ils portent donc une lourde responsabilité et notamment aussi parce qu'ils fournissaient les armes à feu utilisées lors des razzias. Certains en Europe tentent de faire porter la responsabilité sur les rois africains qui se sont enrichis grâce à la Traite. Mais lorsque certains de ces rois tentèrent de s'y opposer, les européens surent fomenter les révolutions de palais permettant de remplacer les récalcitrants par des souverains qui acceptaient la traite.



Statue d'un homme enchaîné à Ouidah.

La république française a-t-elle fait mieux que la monarchie ou l'Empire ? La 1<sup>ère</sup> République l'avait supprimé en 1794 puis Napoléon l'a réautorisé en 1802. Suite aux révoltes répétées des esclaves, aux fuites, aux sabotages, la seconde république a dû se résoudre à le supprimer définitivement en 1848. Mais au lieu d'indemniser les esclaves pour leur permettre de se reconstruire après les traumatismes subis, la seconde République choisit d'indemniser les propriétaires des plantations. Sans ressources et isolés, les anciens esclaves n'eurent d'autres choix que de continuer à travailler pour leurs anciens maîtres. Les inégalités produites par ce choix immoral continuent aujourd'hui à produire ses effets aux Antilles et en Guyane.



Pourquoi naître esclave ? sculpture de Jean-Baptiste Carpeaux. Source : wikipédia

La troisième république, instituée en 1870, a montré une très grande hypocrisie. Elle a accepté d'acheter des marchandises au Dahomey (huile de palme, tabac) dont elle savait pertinemment qu'elles étaient produites par des esclaves au service des rois du Dahomey. Et avec la colonisation à partir de 1894, elle va mettre en place un régime social qui s'est apparenté de très près à l'esclavage. Le 10 mai 2001, la France a enfin reconnu l'esclavage comme un crime contre l'Humanité, la loi Taubira. Depuis le 10 mai 2006, à cette date, la France doit commémorer la mémoire des esclaves. Pour quel résultat ? Les Présidents font des discours. L'Education Nationale organise des événements dans les écoles. Pour le reste, ce sont des initiatives locales. Mais il n'existe pas d'initiative nationale de commémoration.



Le mémorial ACTe de Pont-à-Pitre se veut un centre d'interprétation, d'expression et de recherche témoignant de la traite des esclaves. Source : wikipédia

# La conquête coloniale



**Behanzin** succéda à son père et régna **de 1889 à 1894**. Il vit que les Européens empiétaient progressivement sur son royaume et tenta une politique étrangère consistant à isoler les Européens et à les repousser. Suite à la Conférence de Berlin, les puissances européennes signaient des traités entre elles pour se partager les territoires du golfe du Bénin. La France avait signé en 1886 un traité avec l'Allemagne pour accepter le «protectorat» allemand sur le Togo. Elle signa de même un traité avec la Grande-Bretagne en 1889 leur laissant le Nigéria actuel. Le Bénin actuel était la priorité des français. Mais Behanzin refusa de reconnaître les traités de ses prédécesseurs considérant que Porto-Novo et Cotonou lui appartenaient. Le conflit devenait inévitable.



Behanzin. Source : wikipédia

Depuis le début du XIXème siècle, les relations entre le royaume du Dahomey et celui de Hogbonou (Porto-Novo) s'étaient à nouveau tendues. **En 1882**, le roi de Hogbonou appelé **Toffa** a accepté le protectorat proposé par les français. **En 1889**, le Dahomey lança un raid contre Porto-Novo. Toffa se replia et la cité et son palais furent pillés. Dès lors, Toffa se rangea définitivement dans le camp français : Porto-Novo servit de base française à la première et à la seconde guerre du Dahomey de 1890 à 1894.



Entrée du musée Honmé de Porto-Novo qui était en 1889 le palais du roi Toffa.

De 1889 à 1890, les troupes de Béhanzin harcelèrent les troupes des français et de ses alliés de Porto-Novo. Le 4 mars 1890, une armée de plusieurs milliers de Fons attaqua Cotonou. Ils parvinrent à pénétrer dans les fortifications où ils livrèrent une violente bataille, parfois au corps à corps, avant d'être finalement repoussés. Après avoir regroupé ses soldats, le Dahomey lança une nouvelle attaque plus au sud en direction de Porto-Novo. La bataille a lieu à quelques kilomètres de la ville d'Atchoupa le 20 avril 1890. Les soldats du Dahomey se retirèrent sans avoir pris la cité. Le 3 octobre 1890, le Dahomey signa un traité qui reconnaissait le protectorat français sur Porto-Novo et céda ses droits sur Cotonou moyennant une somme annuelle de 20 000 francs.



Dessin d'époque imageant la bataille d'Atchoupa. Source : ministère de la culture

Aucun camp ne croyait cependant à la solidité de cette paix et les deux se préparaient à une nouvelle guerre. Behanzin acheta des armes à des marchands allemands. Le colonel **Dodds** a été nommé à la tête de l'armée française. L'objectif était désormais de conquérir Abomey et de prendre possession du royaume du Dahomey. **À la mi-juin 1892**, les Français organisèrent le blocus de la côte du Dahomey. **Vers la mi-août**, ils entamèrent une lente progression vers Abomey. Mais ce fut long à cause des escarmouches répétées des dahoméens. Le 15 novembre, les français étaient enfin aux portes d'Abomey. Le 16 novembre, les dahoméens incendièrent Abomey où les français entrèrent **le 17 novembre 1892**.



Bivouac de la colonne Dodds sur la place d'Abomey (novembre 1892). Source : wikipédia

Le 30 août 1893, Dodds lança une nouvelle expédition avec pour objectif de capturer Behanzin qui s'était échappé lors de la prise d'Abomey. **Le 15 janvier 1894**, Béhanzin cerné, se rendit. Béhanzin fut exilé en Martinique. Il ne revint pas au Dahomey. Il résida au Fort Tartenson puis dans une résidence surveillée sur les hauteurs de Fort-de-France. Malade et affaibli, il quitta la Martinique en 1906 après d'incessantes demandes pour rejoindre sa terre natale, toutes refusées puisqu'il fut déplacé en Algérie alors française. Le gouvernement français ne voulut jamais que l'ex-roi puisse regagner son pays où son souvenir paraissait sans doute trop présent. Après avoir résidé sous surveillance dans la ville de Blida, sa santé se dégradant, il fut transporté à Alger où il décéda d'une maladie pulmonaire le 10 décembre 1906. Ses cendres retrouvèrent le sol natal en 1928.



La reddition de Behanzin en janvier 1894. Source : wikipédia

Behanzin fut-il un résistant patriote ? La question divise les historiens et les béninois. Au Dahomey, la terre était sacrée puisqu'elle abrite les esprits des ancêtres. Elle ne pouvait donc être cédée à des étrangers. Il a combattu avec un courage certain les français pour récupérer cette terre cédée par son prédécesseur. En ce sens, il fut bien un résistant. Néanmoins, sa résistance ne concernait que ses droits propres de souverain. Lorsqu'il fut intronisé, il accepta les sacrifices humains et l'esclavage comme tous ses prédécesseurs. Le regard sur Behanzin ne peut donc être le même selon l'ethnie à laquelle les béninois appartiennent. Pour les ethnies victimes de ses razzias, ce n'était sans doute pas le héros vanté par certains dirigeants d'origine fon.



Behanzin captif. — Phot. prise à la Martinique.

Source : wikipédia

**Le 15 juin 1894**, les français créèrent **la colonie du Dahomey**. Ils abolirent les sacrifices humains et l'esclavage. Ils nommèrent le frère de Behanzin, Goutchili sous le nom d'**Agoli-Agbo** comme Roi du Dahomey. C'est à ce moment là que Dodds pilla les 26 objets du royaume récemment restitués. Ils firent de Porto-Novo la nouvelle capitale, ce qui signifiait qu'Agolo-Agbo n'avait aucun pouvoir véritable. Il fut le dernier roi d'Abomey. Les Français le déposèrent en 1900.



Couronnement d'Agoli-Agbo, roi d'Abomey. Source : wikipédia

Le royaume de Porto-Novo perdit peu à peu lui aussi ses prérogatives. Il fut définitivement annexé à la mort de **Toffa en 1908**. Toffa peut-il être considéré comme un traître ? Il a aidé Dodds à conquérir le royaume du Dahomey. Behanzin avait, il est vrai, tenté de conquérir son royaume. Comme tous les conquêtes coloniales, elles ne peuvent avoir lieu sans l'aide d'autochtones qui se rangent du côté du colonisateur. Ce fut le cas pour les aztèques ou les incas lors de la conquête espagnole. Et ce fut également le cas en Gaule lors de la conquête romaine par César. Le Dahomey ne fait donc pas exception. Cela n'empêche pas les dahoméens d'avoir érigé une statue de Toffa à Porto-Novo.



DAHOMÉY — Roi King Toffa

Le roi Toffa vers 1890. Source : wikipédia

# **Le Dahomey pendant la colonisation française**

Après la prise d'Abomey, les français voulaient conquérir le nord jusqu'au fleuve Niger. Mais il fallait faire vite compte tenu de la concurrence allemande et anglaise. **De 1894 à 1898**, les troupes françaises, peu nombreuses, vont avancer dans le nord du pays. Ce fut souvent l'occupation qui fit les frontières. Elles rencontrèrent une forte résistance dans le pays somba. Mais l'armement français finit par faire la différence. Une convention fut signée **le 23 juillet 1897** entre l'Allemagne et la France définissant la frontière entre le Togo et le Dahomey. Cette convention permit à la France d'avoir une unité territoriale avec d'autres colonies (actuels Niger et Burkina Faso). Après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, le Togo cessa d'être une colonie allemande. La France obtint un mandat de la SDN pour l'administrer. Le Togo devint indépendant en 1960.



Timbres de la poste allemande pendant la colonisation du Togo. Source [catawiki.be](http://catawiki.be)

Une autre convention fut signée **le 14 juin 1898** avec les anglais définissant la frontière entre le Nigéria et le Dahomey. Les **Bariba** au nord-est opposèrent pourtant une forte résistance. Menés par leur chef **Saka Yerima**, armés seulement de flèches, ils harcelèrent les troupes françaises. Saka Yerima décéda le 31 décembre 1897. La convention signée était plutôt défavorable à la France et... au peuple Bariba. En effet, suite à la convention, le peuple Bariba s'est retrouvé partagé entre Le Dahomey et le Nigéria.



Cavalier Bariba. Source : wikipédia

La colonie avait à sa tête un gouverneur, assisté d'un secrétaire général, qui le remplaçait en cas d'absence. Elle était divisée en deux régions : le Haut-Dahomey et le Bas-Dahomey. Le premier gouverneur s'appelait **Victor Ballot**. Dans une colonie, les français encadraient et commerçaient, les africains produisaient et alimentaient les caisses de l'Etat. L'objectif colonial de la France était de commercialiser les productions locales (huile de palme, manioc, tabac) mais également de tenter de diversifier en développant des productions qui avaient eu cours aux Caraïbes (coton, sucre, café). Mais l'huile de palme resta au départ la principale source d'exportation.



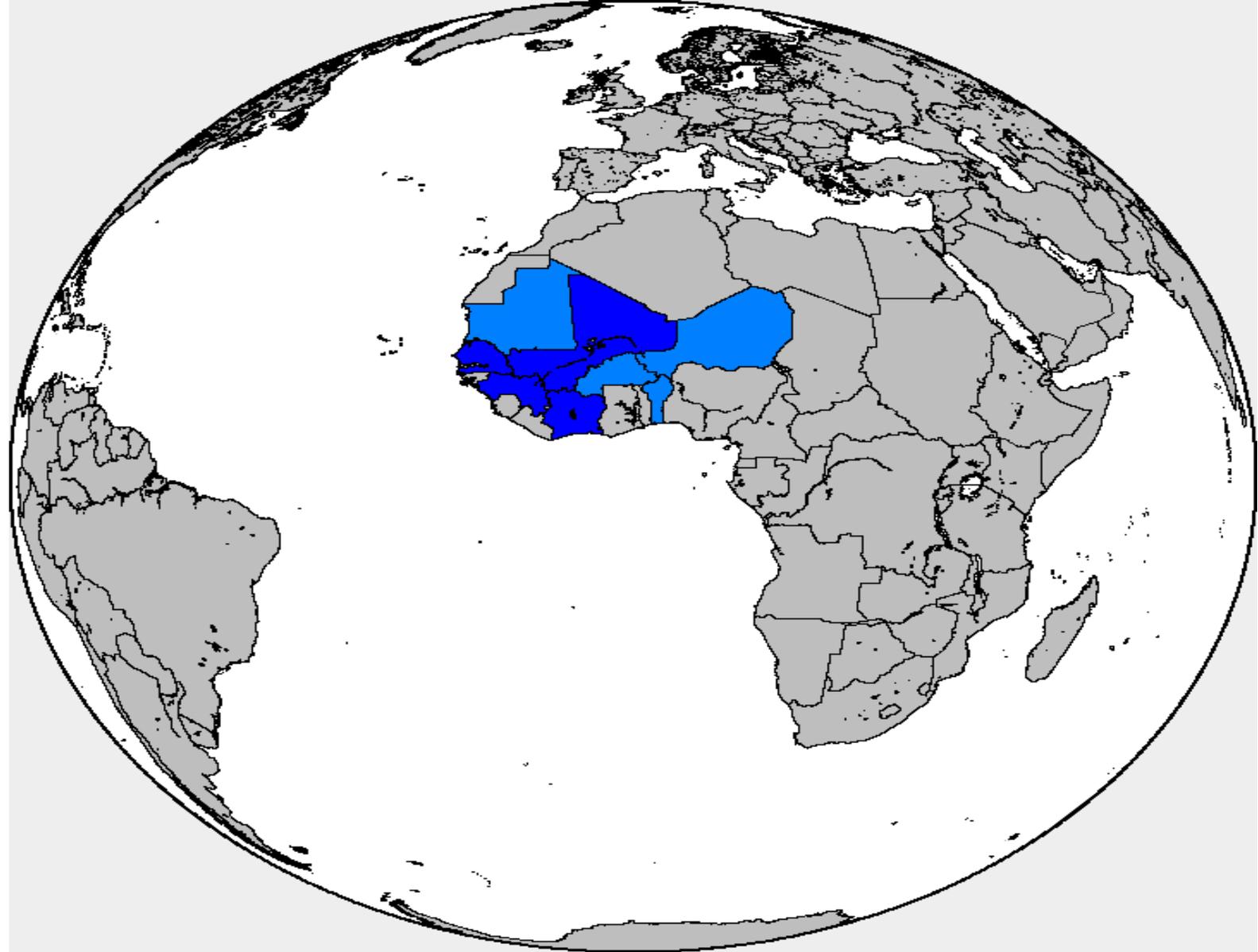
Huile de palme. Source : wikipédia

En 1899, les Français instituèrent une taxe très impopulaire. Le roi du Dahomey, Agoli-Agbo voulut s'y opposer. En conséquence, le 17 février 1900, les Français le déposèrent et mirent fin au royaume. Agoli-Agbo fut exilé de 1900 à 1910 jusqu'à ce que l'administration française décide de l'autoriser à revenir dans la région en raison de son rôle clé dans le culte des ancêtres et les cérémonies Fon. Il n'était pas autorisé à résider à Abomey ni à voyager librement, mais l'administration française l'autorisait à se rendre à Abomey pour accomplir des fonctions cérémonielles lors des Coutumes annuelles.



Agoli-Agbo, et sa cour. Source : wikipédia

Une nouvelle entité territoriale, **l'Afrique-Occidentale française (AOF)**, fut créée le **16 juin 1895** par l'union du Sénégal, du Soudan français (futur Mali), de la Guinée et de la Côte d'Ivoire. Il s'agissait d'unifier la gestion de la Région. Une banque fut créée, la **Banque de l'Afrique Occidentale**. Elle pouvait émettre de la monnaie. Le Dahomey a rejoint l'AOF en **1904**.



Carte de l'Afrique-Occidentale française (en bleu sombre : les colonies fédérées en 1895, en bleu clair : les territoires associés ultérieurement).  
Source : wikipédia

Le régime de l'**indigénat**, fréquemment appelé *code de l'indigénat*, fut un régime administratif spécial réservé aux sujets indigènes des territoires coloniaux de la France. Il ne respectait pas les principes généraux du droit français, en particulier en autorisant des sanctions collectives et des déportations d'habitants. Les peines restreignaient considérablement les libertés et des confiscations permirent l'appropriation des terres. Des châtiments corporels étaient régulièrement appliqués bien qu'illégaux. Derrière le système se cachait aussi un régime de **travaux forcés**. La plupart des grands projets d'Afrique française à cette époque (routes, mines ou plantations) furent réalisés par le travail forcé. Le taux de recrutement forcé atteignait parfois des sommets. Beaucoup mourraient. Les « indigènes français » avaient la nationalité française mais la qualité de citoyen français leur était déniée. Jusqu'en 1919 le recrutement se fit par la force. À la différence de l'esclave, le travailleur forcé recevait parfois un salaire, mais ce salaire était dérisoire.



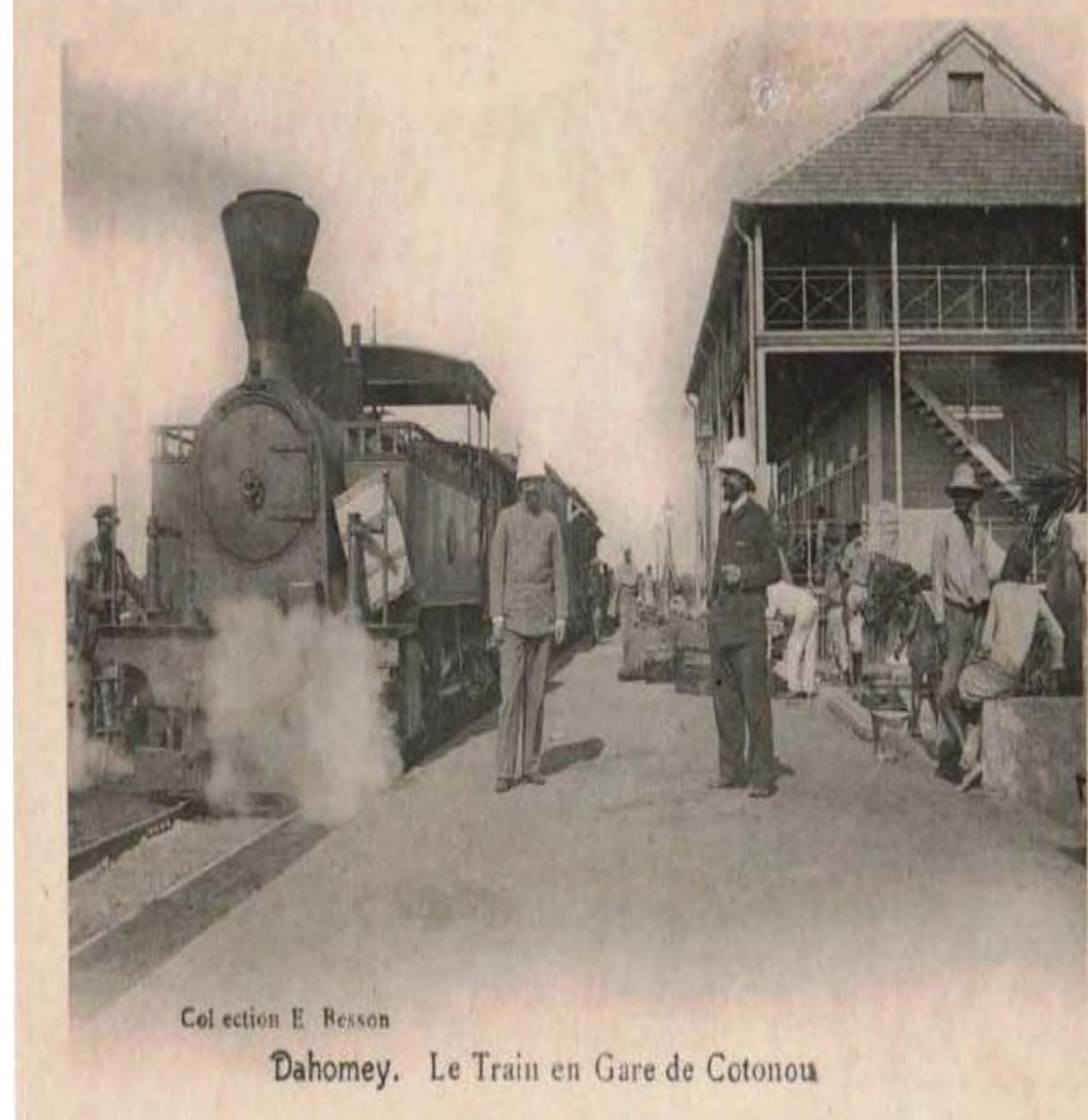
Timbre de l'AOF glorifiant le travail des « indigènes ». Source : wikipédia

La nécessité d'un encadrement des « indigènes » par des auxiliaires autochtones imposa de former ceux-ci et par voie de conséquence la création un enseignement colonial. En 1902, une école publique de garçons ouvrait à Porto-Novo avec 30 élèves tous fils de chefs. Un enseignement primaire se mit en place après 1918. Les cours se réduisaient à l'étude de la langue française, quelques notions pratiques d'agriculture et aux premiers éléments de calcul et de système métrique. Il fut ouvert aux filles. Mais en 1921, elles ne représentaient toujours qu'un quart des effectifs. Avec l'enseignement primaire en français, il s'agissait de mener les enfants à la « civilisation française ». Un enseignement supérieur et professionnel existait mais seulement pour les plus méritants. L'objectif était de former les cadres autochtones suffisants pour la gestion de la colonie. Il existait également un enseignement privé catholique dispensé par des missionnaires.



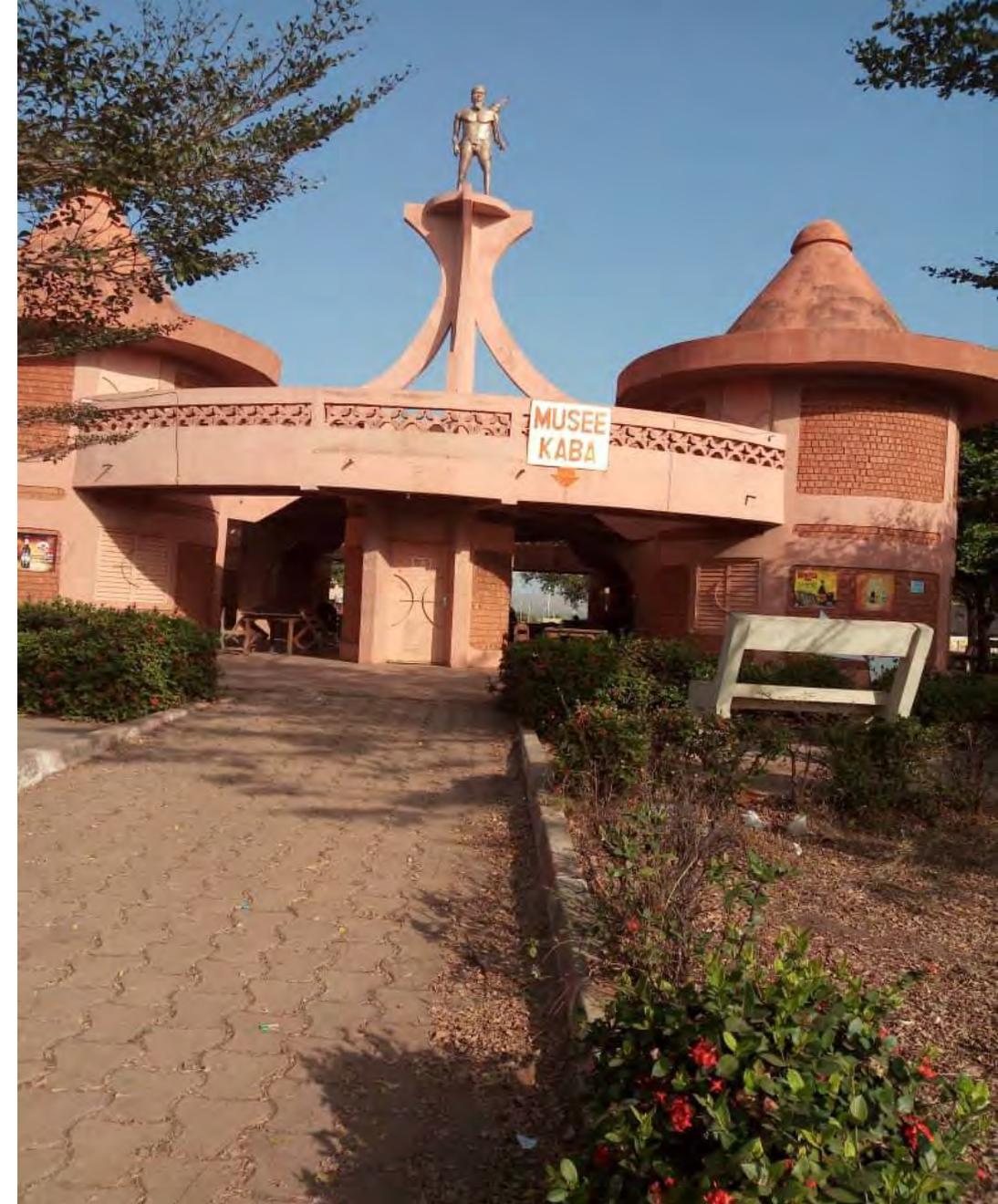
MISSIONS AFRICAINES, 150, COURS GAMBETTA, LYON.  
DAHOMEY - Le Missionnaire et un groupe d'Enfants.

Les français décidèrent la construction de 3 lignes de chemin de fer. La principale reliait Parakou (centre du pays) à Cotonou. Commencée en 1900, sa réalisation ne fut achevée qu'en 1936. Elle visait notamment à transporter la matière première nécessaire pour la production d'huile de palme. L'absence d'entretien fait qu'elle est dans un état de grand délabrement et le trafic a du être stoppé. Elle devait être reprise par des investisseurs chinois mais le projet est toujours en attente.



Source : wikipédia

En **1916**, la France empêtrée dans la première guerre mondiale recrutait des soldats dans ses colonies. Un chef local du pays somba nommé **Kaba** réussit à fédérer une rébellion pour s'opposer à ces recrutements forcés. La France envoya un détachement militaire pour briser la résistance. Kaba et ses hommes ne furent vaincus **qu'en mars 1917**. Il incarne aujourd'hui l'esprit de résistance aux colons français et est la fierté du peuple somba dans l'Atakora.



Musée Kaba à Natitingou. Source : wikipédia

Il y eut également une résistance forte dans le **Borgou** (nord-est du Bénin) au moment de ces recrutements forcés. Elle s'est incarnée dans la personne de **Bio Guera**. C'était un cultivateur. Après les exactions de l'armée coloniale sur ses terres, il devint un activiste et son engagement politique se transforma en rébellion armée. Il est rentré dans l'histoire pour sa détermination à libérer les populations du Borgou des privations de liberté, de l'impôt, de la conscription, du travail forcé et des exactions diverses dont elles étaient victimes sous l'administration coloniale. Il finit par être repéré et fut tué **le 17 décembre 1916**.



Statue de Bio Guéra à la place du même nom à Parakou. Source : wikipédia

Dès le début du XXème siècle, des premières élites dahoméennes sont devenues hostiles à la colonisation française. Dans un premier temps, la contestation du pouvoir colonial se réalisait à travers la dénonciation des pratiques abusives des administrateurs. Alors pour se faire entendre du grand nombre des intellectuels, en 1918 *La Voix du Dahomey* vit le jour. Le journal critiquait le pouvoir colonial français à travers des louanges ironiques. Les critiques à l'égard de la France étaient dissimulées sous d'effusives protestations de loyauté envers Paris. Un tirage initial d'environ 2 000 exemplaires mais avec un lectorat et une influence beaucoup plus importants. En 1936, les rédacteurs et directeurs du journal ont été traduits en justice. Ils gagnèrent leur procès. Ce journal a cessé d'émettre en 1950.

Dahoméens Année N° 18      Le Numéro, 1 Fr. 00      1<sup>er</sup> et 12<sup>es</sup> 1928

# "LA VOIX DU DAHOMEY"

PUBLIÉ LE 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois  
Organe de Défense des Intérêts Généraux du Pays et de la Fédération Africaine  
Journal Politique, Économique, Littéraire, d'Informations et de Développement Intellectuel, Et Mensuel.

M. MAXIME INDIGÈNE

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance. Votre journal est devenu votre compagnon, tandis que l'association, soumise à votre avis, nous vous remercions.

Direction et Rédaction -- Cotonou-Dahomey

**PUBLICITE :**  
Une à cinq lignes... 10 Francs  
Chaque ligne en sus... 3

Peut-être annonce de la quinzaine, demandes d'emploi: 5 fr. la ligne. — Toutes autres rubriques, à 5 fr. la ligne. — Les prix ci-dessus sont établis pour une seule insertion. — Des réductions seront faites pour les annonces répétées pendant 3 à 12 mois. Minimum: 5 lignes.

La Voix du Dahomey est en vente dans toutes les papeteries

ABONNEMENTS ET COLONIES  
Un an... 30 Fr.  
Six mois... 18  
Trois mois... 9

ÉTABLISSEMENT  
Un an... 30 Fr.  
Six mois... 18  
Trois mois... 9

Adressez tous mandats et chèques à M. Jean de MATRA, SAINT-ANNA, Grand Cotonou-Dahomey

Les manuscrits insérés ou non insérés ne sont pas rendus

### L'IMPÔT DE CAPITATION

Nous sommes en plein à l'époque de la levée des impôts et déjà des doléances nous parviennent quotidiennement de tous les centres au sujet de la perception de cette taxe personnelle dont la courbe ascendante ne manque pas d'inspirer de sévères inquiétudes aux populations autochtones.

Il faut remarquer tout de suite que les charges fiscales augmentent automatiquement tous les ans pendant que la capacité contributive de l'indigène devient de plus en plus médiocre.

Cette année, dans les villes du littoral, chaque contribuable paie quarante-six francs cinquante centimes d'impôt de capitation et de rachat de prestation.

Le taux de l'impôt de capitation, selon les principes adoptés par l'Administration, varie suivant les colonies et suivant les richesses du pays. Au Dahomey on payait au début 1 fr. 25 dans les centres du littoral. En 1910 encore dans certaines régions du Haut-Sénégal et Niger, l'impôt personnel était de vingt-cinq centimes. Au Sénégal, dans les grands centres, il était de quatre francs; le taux moyen était de deux francs environ.

Mais si l'on veut se rendre compte de ce que l'impôt de capitation représentait comme charge individuelle, en prenant comme base de calcul les prévisions de 1910 soit: 18.227.400 francs et le chiffre de 10.067.000 habitants de l'A.O.F., chiffre donné par le recensement de la même année, on constaterait que la quote-part de chaque individu ressortait à 1,82 par an. Au sujet même de cette moyenne, il importait de faire quelques réserves opportunes.

En effet, une partie de la population échappait aux recensements et on estimait que la quote-part individuelle ne devait guère dépasser réellement, à cette époque-là, 1,25 + 35.

Mais en 1910, le commerce était florissant et l'indigène avait des ressources qui lui permettaient d'acquiescer sans rechigner toutes ses taxes aujourd'hui, les temps ont changé, la grande Tourmente, ce cataclysme mondial a tout bouleversé et

après avoir vécu si dangereusement, nous exprimons le vœu, à la signature de la paix, de vivre harmonieusement, et d'attendre de connaître des jours d'abondance, en un mot, le retour de la vie d'avant-guerre. Mais malheureusement, nous sommes obligés d'obéir à l'ordre héraldique des faits, de nous conformer à la marche des événements et de reconnaître que nous avons été la dupe d'une illusion qui flattait nos espoirs. Donc l'après-guerre est plus dure que la guerre. C'est là une vérité inéluctable mais on peut admettre, sans être pour cela, un réactionnaire que les méthodes d'administration d'une colonie doivent prendre nécessairement un aspect nouveau au fur et à mesure que viennent des temps nouveaux et comme nous l'avons déjà dit ici, l'intérêt des populations indigènes doit être la mesure des actions de tout gouvernement colonial.

Pour en revenir à notre question d'impôt de capitation, l'indigène, en principe, n'est pas réfractaire à l'institution de cette taxe personnelle ni au mécanisme des impôts, en général. Ce qui engendre un mécontentement profond chez les indigènes ce sont les procédés vexatoires d'un fisc maladroît et insensé. Au fur et à mesure que le taux de l'impôt devient plus lourd, les règles de perception se font de plus en plus équivoques. C'est pourquoi le système devient odieux à l'indigène qui, avec un esprit de sacrifice, continue à payer ces diverses taxes.

En effet, l'indigène, pour acquiescer son impôt se voit obligé de recourir à certaines combinaisons qui voient les principales:

- 1° — Mettre sa progéniture en servage.
- 2° — Vendre une partie de ses palmiers, de ses animaux domestiques, de ses bijoux, de ses effets d'habillement, à des prix dérisoires.
- 3° — Contracter des emprunts à des taux usuraires.

A côté de...

Jean de MATRA SAINT-ANNA  
Ancien Combattant

### UNE RÉVISION SOMMARENTE

Tout en observant le profond respect qui a la chose jugée, nous avons eu des doutes sur la justice de la sentence, mais sans mésestimer, les faiblesses ou les irrégularités qui comportent le jugement qui a condamné depuis le 10 Février dernier nos compatriotes RUSTICO, ZOLLNER et BESSON, accusés de violation de correspondance télégraphique.

Nous avons sollicité la révision dudit jugement en faveur de nos confrères condamnés.

Ces condamnés ont demandé exprès régulièrement à aller en appel devant le Tribunal colonial d'Ankober, mais jusqu'à la date où doit se réunir cette dernière juridiction qui leur tendra enfin une main de salut, devient de plus en plus problématique.

Nous recevons aussi d'autre part que le père de RUSTICO, privé de son fils de son unique soutien, a entrepris auprès du Tribunal judiciaire des Français, en vue de réviser le jugement qui a condamné son fils. A l'heure actuelle, les vœux parents de RUSTICO, vivants toujours dans la possible attente depuis de si longs mois sans avoir aucune perspective consolante, ont été réduits à une profonde désolation et inspirent vraiment une pitié douloureuse à tous ceux qui les connaissent.

À dire vrai, ce retard en matière de jugement pourrait devenir dangereux ou tout au moins très préjudiciable aux vœux parents de RUSTICO et à ses dix enfants dont plusieurs en bas âge, lesquels se verraient réduits à l'indigence si ce n'est à la plus noire des misères.

Nous nous permettons d'insister encore brièvement ici les vœux de forme qui avaient échappé postérieurement à la signature de cet acte de condamnation de RUSTICO et ses deux collègues.

- 1° — Il n'a pas été demandé aux inculpés conformément aux dispositions de l'article 25 du décret du 22 Mars 1924 de présenter leurs moyens de défense.
- 2° — Au cours de l'audience, les déclarations des accusés n'ont pas été traduites aux Magistrats Indigènes officiers qui, malgré leurs coutumes officieuses ont été appelés à juger des catholiques, conformément aux dispositions de l'art. 6 du décret précité.
- 3° — On ignore jusqu'ici les raisons pour lesquelles le Secrétaire Indigène qui fut présent à son procès le 10 Février, jour du jugement, a été remplacé par le Président du Tribunal de 1<sup>er</sup> degré reproduisant le procès-verbal délivré à chacun des condamnés par la signature de François AKINTUNDÉ au lieu de celle de M. BÉRIOT, Président du Tribunal de 1<sup>er</sup> degré qui, effectivement avait rempli les fonctions de secrétaire à l'audience du 10 Février.

4. — Le départ des témoins entendus au cours de l'instruction ou de l'enquête ont été fixés le 10 Février dernier.

5. — Le procureur général a chargé qui est le Commissaire de police de franchir derrière le secret judiciaire, s'est refusé à dire au Tribunal le nom de l'accusateur de RUSTICO, mais à son tour, sous serment, c'est RUSTICO qui a divulgué le surnom du dénonciateur que M. FOULIN, ayant appelé au milieu de la retraite, avait adressé au Gouverneur Général pour demander à protéger son séjour au Dahomey, celui-ci n'a pas été autorisé par le Maire de Cotonou et déposé en mains propres par lui au bureau postal de cette localité.

6. — Le Président du Tribunal n'a pas prouvé que les agents assermentés des P.T.T. n'ont pas le droit de prendre connaissance des télégrammes déposés dans les bureaux où ils travaillent.

7. — Enfin, si un préjudice a été subi, les inculpés ou plutôt les condamnés RUSTICO, ZOLLNER et BESSON n'ont pu être indemnisés par le Tribunal, car ils n'ont pas été admis à déposer plainte contre eux. Pourtant le principal intéressé dans l'affaire est lui, Jean M. VOUBRY qui ne peut pas être considéré comme victime de violation de correspondance télégraphique.

Voici une série de faits qui méritent d'être examinés dans un esprit de justice, d'équité et dans l'intérêt même de la colonisation. Nous sommes bien sûr de voir que le Tribunal colonial d'Ankober ne se refusera pas à faire justice de toutes les réclamations, de ce chaos d'impôts vexatoires que l'on fait passer sur des innocents et qui s'effluent tous les jours au profit de la France. Nous demandons donc instamment à ce que le jugement rendu d'irrévocable soit révisé dans toutes ses formes légales le plus tôt que cela sera possible, car, sur toute cette affaire, nous avons un doute et, en principe juridique, le doute doit profiter à l'accusé avant considération.

La Rédaction.

### CORRESPONDANCE

À Monsieur le Directeur de *La Voix du Dahomey*, Cotonou  
Monsieur le Directeur,

Dans certains milieux administratifs, on essaie de faire croire que les indigènes ou plus exactement l'élite dahoméenne n'aiment pas les Français.

En effet, dans une entrevue que j'ai eu la semaine dernière avec quelques indigènes de passage au Dahomey, ces derniers m'ont affirmé que le politique des Français à l'égard de ce pays ne vise qu'à l'exploitation des Français qu'ils considèrent tout

La défaite française de **juin 1940** fut accueillie par la population du Dahomey avec un profond sentiment de consternation. L'Allemagne nazie, Etat foncièrement raciste, était perçue comme tel au Dahomey grâce à la propagande française. Cette situation se manifesta dès le 18 juin 1940 avec la manifestation de la « dissidence » gaulliste au Dahomey. Les sympathies pro-anglaises ou gaullistes l'emportaient dans toutes les catégories de la population. L'administration pétainiste prit donc des mesures tant pour faire échec à la « dissidence » que pour réprimer les dahoméens soupçonnés de contestation. Des réseaux de résistance existèrent qui livrèrent des renseignements aux britanniques. Un exemple, celui d'**Albert Idohou**. Mais il fut arrêté et fusillé en 1941.



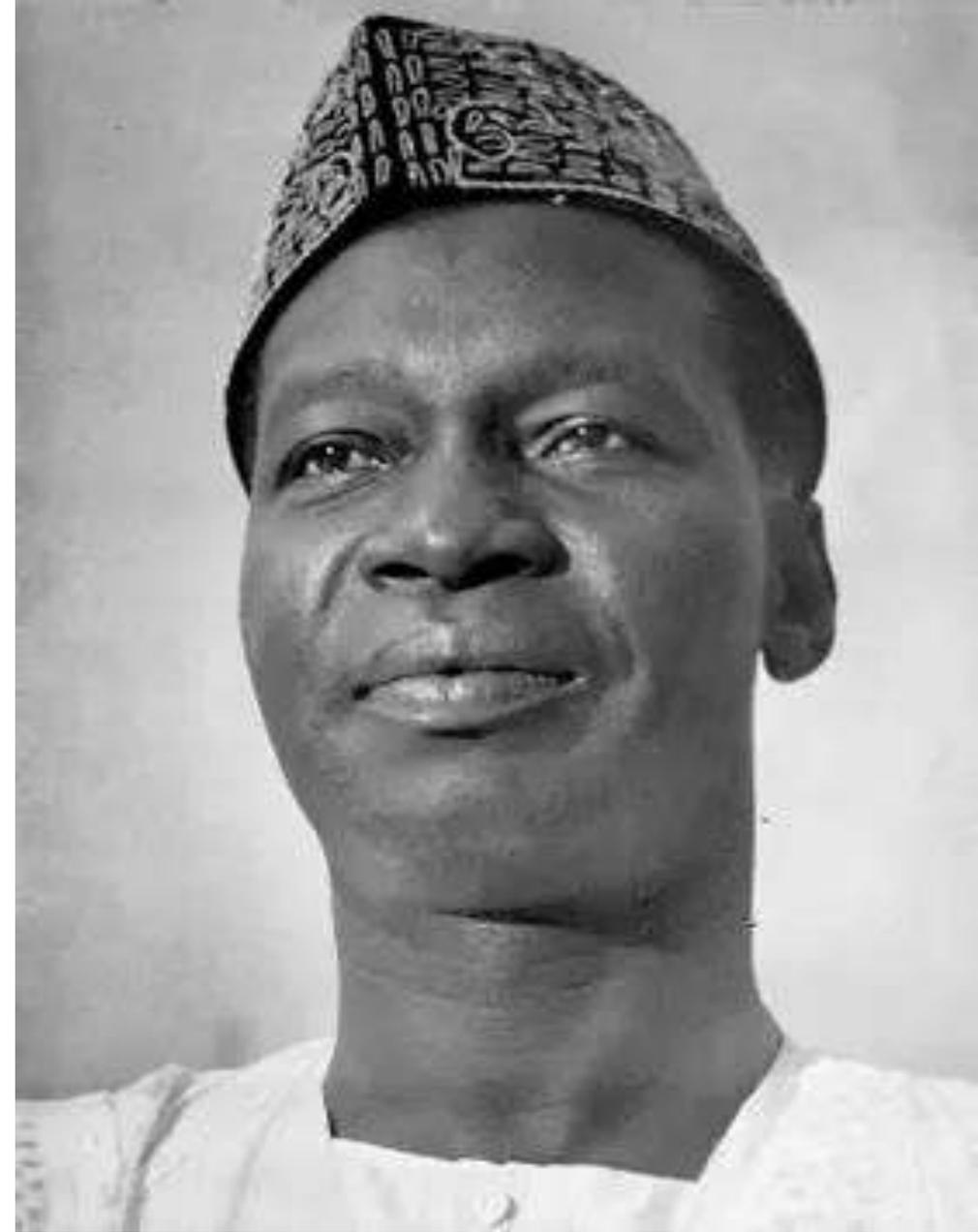
Albert Idohou a été fait compagnon de la libération à titre posthume. Source : wikipédia

En plein conflit mondial, la **conférence de Brazzaville** a été organisée du **30 janvier au 08 février 1944** par le Comité français de libération nationale (CFLN) afin de préparer l'avenir des colonies françaises. Aucun représentant africain n'était présent. De Gaulle l'a présidé. La conférence a réuni les représentants administratifs des territoires français d'Afrique. Un ensemble de propositions a été fait, concernant les questions sociales, économiques et administratives d'une part, et l'organisation politique d'autre part. Les participants envisagèrent des transformations notables : il est décidé d'une ouverture de plus en plus large des emplois aux indigènes, en réservant néanmoins les cadres de direction aux citoyens français. Le développement de l'enseignement, la fin progressive du travail forcé dans un délai de 5 ans figuraient parmi les propositions les plus notables. Le texte final écarta cependant l'idée d'émancipation des colonies en repoussant, « toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français ». La conférence, tout en préconisant de réelles réformes, se situa encore dans un contexte où la décolonisation demeurait impensable.



Charles de Gaulle inaugurant la conférence de Brazzaville. Source : wikipédia

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, **en 1946**, la France se dota d'une nouvelle constitution. Au sein de celle-ci, l'**Union française** était l'organisation politique de la France et de son empire colonial. Le statut de l'indigénat et le travail forcé furent abolis. Tous les ressortissants de l'Union française possédaient en théorie le statut de citoyen. Mais il n'y avait pas d'égalité en matière électorale. En 1946, l'Afrique noire ne s'est vue accordée que 25 sièges à l'Assemblée Nationale alors qu'elle était autant peuplée que la métropole. Le Togo et le Dahomey disposaient d'un seul député pour représenter les deux territoires. **Sourou Migan Apithy** fut élu sans interruption de 1946 à 1959 tout en étant maire de Porto-Novo. En **mai 1951**, la circonscription obtint un second siège à l'Assemblée Nationale. Depuis 1946, des partis politiques étaient nés engendrant la création de conflits politiques. C'est **Hubert Maga** qui gagna le second siège sur une liste régionaliste du Nord Dahomey.



Sourou Migan Apithy. Source : [pinterest.com](https://www.pinterest.com)

Proposée par De Gaulle, la Constitution de la cinquième République française fut votée en 1958. Le régime de **la Communauté française** remplaça l'Union française. Si les Africains ne refusèrent pas la Communauté, qui leur ouvrait le statut d'État, ils allaient s'abstenir de lui donner une vie réelle car, sous une apparence d'égalité, elle restreignait la souveraineté de ses membres et réaffirmait la primauté de la France. La **République du Dahomey** fut proclamée **le 4 décembre 1958** et **Sourou Migan Apithy** devint président du Conseil de gouvernement. Le Dahomey avait alors le statut d'État associé. Apithy sera remplacé par **Hubert Maga** en **avril 1959** suite aux élections législatives. L'indépendance du Dahomey fut proclamée **le 01 août 1960**. Hubert Maga en fut le premier président.



Hubert Maga. Source : wikipédia

# **Le Dahomey indépendant**

Une constitution fut votée. Hubert Maga créa avec d'autres dirigeants politiques dahoméens le Parti Dahoméen de l'Unité (PDU). L'objectif était d'effacer les divisions ethniques et religieuses et de mener à l'Unité nationale avec l'indépendance. Mais elles ne furent pas effacées. Maga interdit alors les autres partis politiques et jeta ses opposants en prison. Cela n'empêcha pas des troubles sociaux et politiques. Ils entraînèrent, **le 28 octobre 1963**, un coup d'État militaire mené par le colonel **Christophe Soglo**. Après avoir dissous l'Assemblée Nationale, il prit la tête du gouvernement provisoire. Maga fut placé en résidence surveillée. Ce furent des années d'instabilité politique. Les conflits ethniques en ont été une des principales causes.



Timbre célébrant les trois ans de l'indépendance

En **janvier 1964**, les militaires remirent le pays aux civils. **Sourou Migan Apithy** assura la fonction de président, mais la situation politique demeurait instable. Une nouvelle crise, entre son premier ministre **Justin Ahomadegbé** et Sourou Migan Apithy, conduisit les militaires à reprendre le pouvoir, sans un coup de fusil, **le 22 décembre 1965**. Au rythme d'un coup d'État militaire tous les 18 mois environ, tous les leaders politiques ont, à un moment ou un autre, été portés à la présidence de la République. **En mai 1970**, un Conseil présidentiel fut instauré avec Hubert Maga, Justin Tométin Ahomadegbé et Sourou Migan Apithy. Une présidence tournante tous les 2 ans était prévue avant des élections générales. Mais un nouveau coup d'État militaire interrompit l'expérience, **le 26 octobre 1972**. Le commandant **Mathieu Kérékou** prit la tête d'un gouvernement militaire révolutionnaire qui mit un terme définitif aux coups d'Etat.



Justin Ahomadegbé était le chef de l'État du Dahomey lors la prise de pouvoir de Mathieu Kérékou. Source : wikipédia

Mathieu Kérékou fit mettre en prison les trois précédents présidents. **En 1974**, il adopta le marxisme-léninisme comme idéologie officielle de gouvernement, et fonda le Parti de la révolution populaire du Bénin, destiné à gouverner en tant que parti unique. Le « marxisme-léninisme » dont se revendiquait le gouvernement ne connaissait cependant pas véritablement de traduction dans la pratique, l'économie étant essentiellement confiée au secteur privé et à des entreprises étrangères.



Logotype officiel. Source : wikipédia

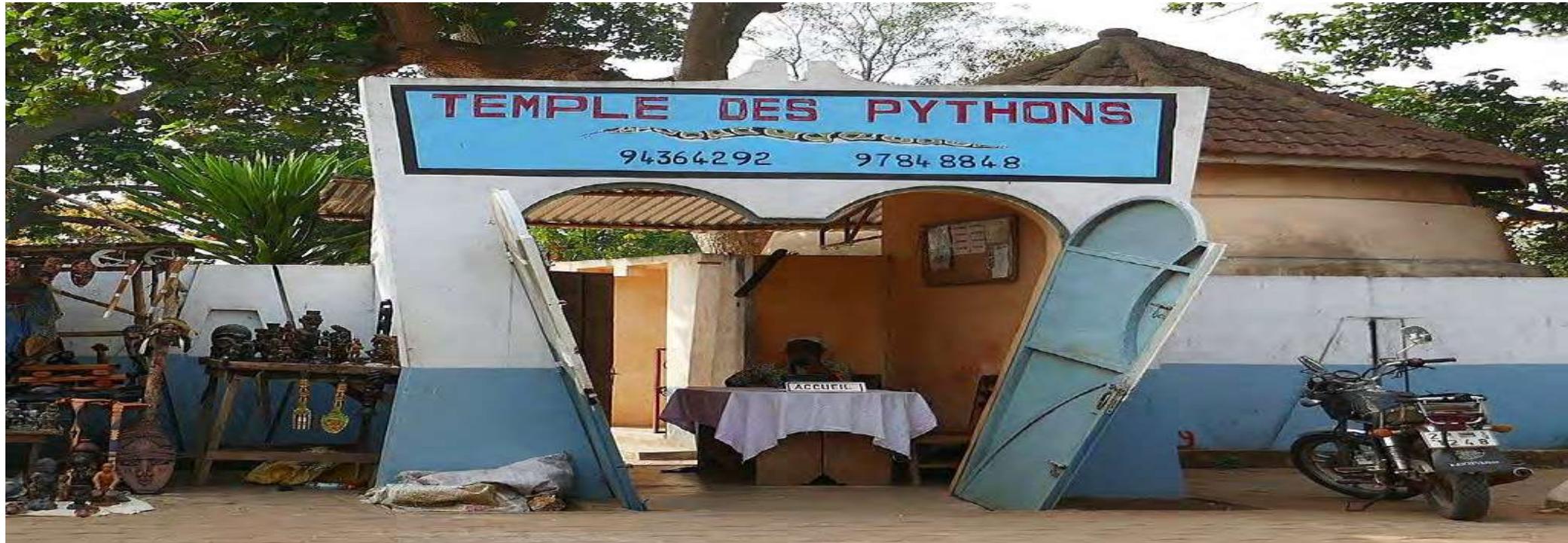
Mathieu Kérékou appréhendait les individus de manière collective, ce qui supposait d'abolir toute classification ethnique. Il décréta l'égalité entre les ethnies, ayant la possibilité de développer leur culture et langue dans le respect des autres au sein d'une « fédération des ethnies » : l'Etat béninois. Avec cette adoption du nom « Bénin », il s'agissait de marquer la rupture avec la dénomination « Dahomey » qui renvoyait à un passé esclavagiste et colonial douloureux et consacrait l'hégémonie de l'ethnie Fon dans l'Etat moderne. Les Gouvernements coloniaux avaient fondé leur domination sur des clivages ethniques. Il existait encore dans le Dahomey des années 1970 un sentiment de revanche qui empêchait l'unité nationale. Il était nécessaire de trouver une dénomination ne rappelant aucune ethnie en particulier. **En 1975**, le pays est renommé **République populaire du Bénin**.



Mathieu Kérékou en 1976. Source : wikipédia

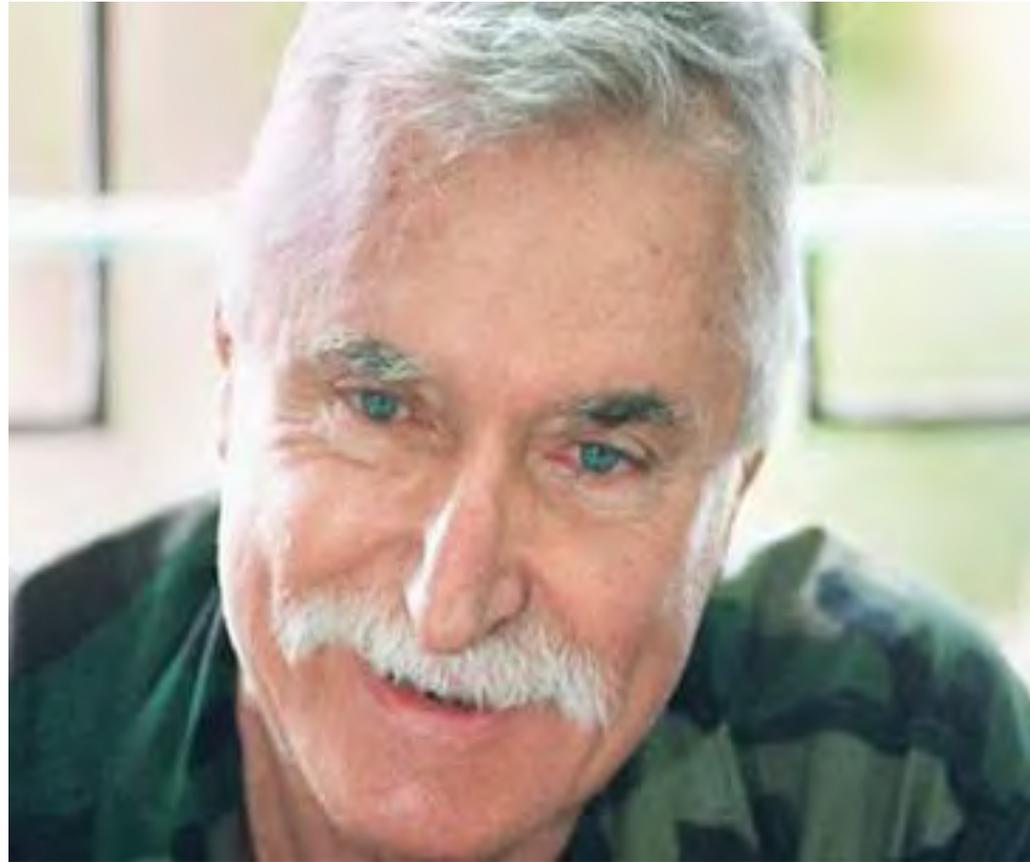
# La République du Bénin

Mais Kérékou va s'attaquer aussi au Vaudou. Le régime compara le vaudou à la sorcellerie, les rassemblements et les cérémonies furent interdits, des temples détruits. On coupa même de très vieux arbres que les révolutionnaires soupçonnaient d'abriter des divinités. Les prêtres qui résistaient et pratiquaient leur religion ont été jetés en prison. Les adeptes du Vaudou ne furent certes pas les seules victimes du régime de Kérékou, qui s'est attaqué à toutes les religions. Des prêtres catholiques ont été emprisonnés. Mais l'Eglise, qui a plus de poids politique, a repris ses activités en s'abstenant de tenir des discours antimarxistes. Et ce n'est qu'à la fin des années 70 que les révolutionnaires ont enfin relâché leur lutte contre le Vaudou.



Parmi les temples visés, celui du **temple des Pythons**. C'est un sanctuaire vaudou situé à Ouidah, dans un lieu où l'existence d'un culte du Serpent – une forme particulière du vaudou – est attestée depuis la fin du XVIIème siècle. Ses pythons sacrés vivants constituent l'une des attractions majeures de la ville. Source : wikipédia

**Le 16 janvier 1977**, Un DC-7 déposa clandestinement une centaine de mercenaires dirigés par Bob Denard. A la demande de Valéry Giscard d'Estaing, président français, leur but était d'éliminer physiquement Mathieu Kérékou et de provoquer un coup d'État. Il déplaisait aussi bien à la France qu'au Maroc (soutien du Bénin au Front Polisario) et au Gabon. Mais l'armée béninoise résista à l'assaut et mit en déroute les agresseurs qui repartirent en catastrophe. C'était le temps des interventions militaires directes en Afrique où la France ne voulait que des « amis » au pouvoir. On a appelé cela la **françafrique** mais a-t-elle vraiment disparu ?



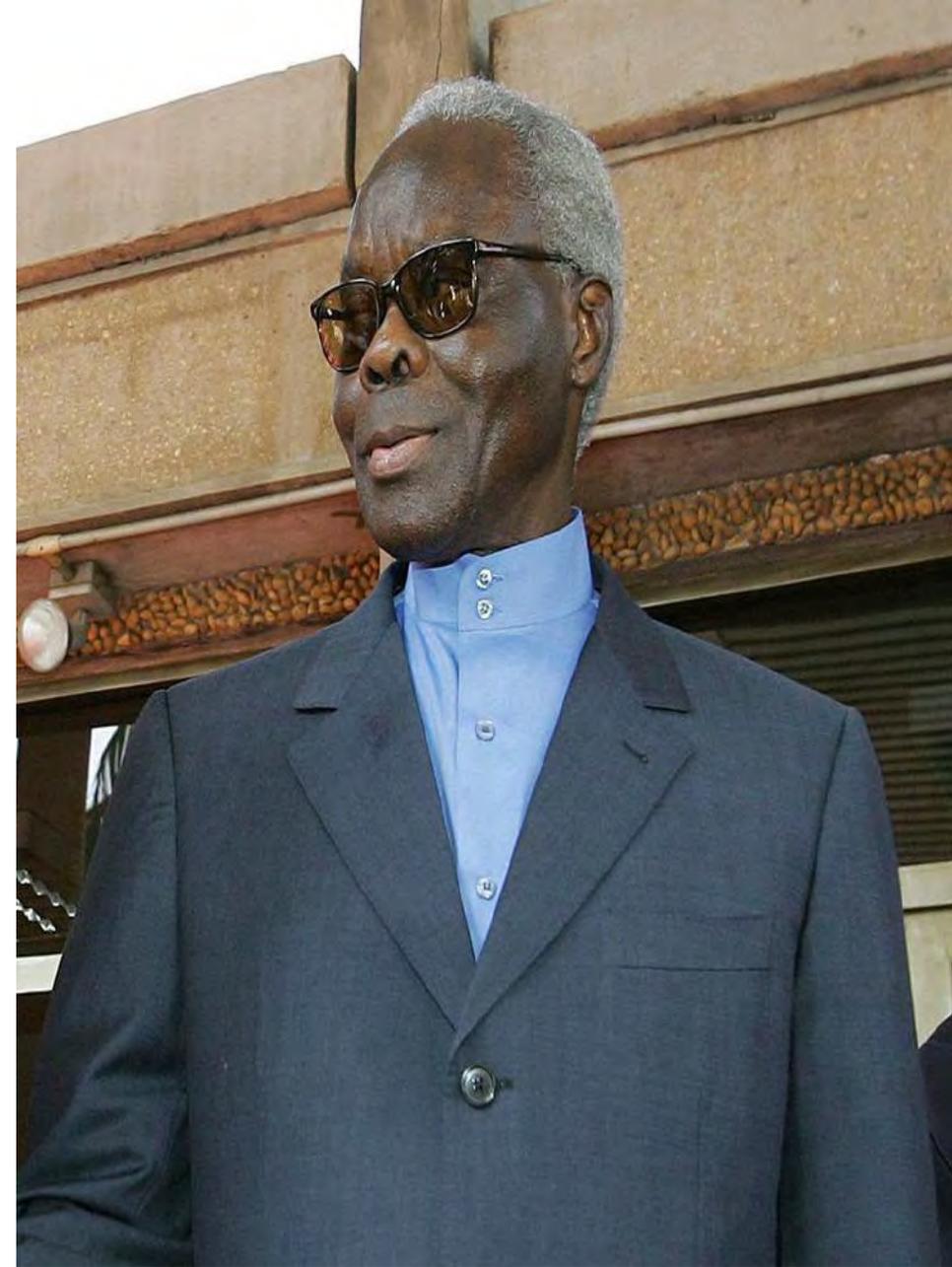
Bob Denard. Source : wikipédia

Avec l'écroulement de l'URSS, Mathieu Kérékou comprit que le temps était venu de procéder à une évolution politique de son pays. **Fin 1989**, il accepta de convoquer une « Conférence nationale » destinée à établir de nouvelles institutions. Kérékou fut ainsi le premier président du continent à ouvrir la voie au **multipartisme**, après avoir dirigé le pays pendant 18 ans de manière autoritaire. **En janvier 1990**, la Conférence nationale décida de changements drastiques (période de transition d'un an puis élections libres, nomination d'un Premier ministre, etc.). Mathieu Kérékou en accepta toutes les conclusions. Nicéphore Soglo fut nommé premier ministre. Kérékou laissait un pays en mauvais état économique, mais venait de démontrer qu'il avait su engager un processus démocratique, le premier en Afrique. Le 01 mars 1990, nouveau changement de nom, le pays s'appellait désormais la République du Bénin ; l'adjectif **populaire** était supprimé. **Le 24 mars 1991, Nicéphore Soglo** a été élu président de la République lors de la première élection multipartite.



Nicéphore Soglo. Source : wikipédia

A l'élection suivante, en 1996, Nicéphore Soglo fut battu par Mathieu Kérékou. Celui-ci retrouvait le pouvoir cinq ans après l'avoir quitté. Entretemps, il avait abandonné l'athéisme et était devenu pasteur. Mathieu Kérékou resta au pouvoir **jusqu'en 2006**, atteint par la limite d'âge fixée par la constitution. Au total, il resta 28 années au pouvoir. Ses changements d'attitude lui ont valu le surnom de **caméléon**. Il est décédé en 2015.



Mathieu Kérékou, en 2006. Source : wikipédia

**Thomas Boni Yayi** fut président de la République **de 2006 à 2016** (deux mandats). Il fut président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), une institution financière régionale jusqu'en 2006. Le premier mandat de Boni Yayi à la tête de la présidence béninoise fut marqué notamment par les microcrédits accordés aux femmes, la gratuité de la césarienne, la gratuité de la scolarité chez les filles, l'assurance maladie universelle (RANU) et l'amélioration des infrastructures routières. Néanmoins les inégalités se creusèrent et la corruption se développa. En 2013, il échappa à une tentative d'empoisonnement et de coup d'État orchestré par l'homme d'affaires **Patrice Talon**. Il accorda son pardon en 2014. Scandales financiers, corruptions, trafic d'influence, clientélisme, musellement de la presse, gouvernement pléthorique ont jalonné les deux mandats. **En 2019**, après avoir vu sa résidence assiégée par la police pendant deux mois, et devenu opposant de son successeur Patrice Talon, il quitta le pays.



Boni Yayi en 2012. Source : wikipédia

**En 2016, Patrice Talon** fut élu président de la République. Il a fait fortune dans la filière des intrants agricoles dans les années 1980, puis de l'égrenage du coton au Bénin au cours des années 1990 et 2000. Il figure au 15<sup>ème</sup> rang des plus grandes fortunes d'Afrique subsaharienne francophone. Son patrimoine y est estimé à 401 millions de dollars. Les élections législatives de 2019 ne voient concourir que deux listes, toutes deux favorables à Patrice Talon. Les partis d'opposition n'ont pas pu se présenter du fait d'évolutions du code électoral. À l'approche de la présidentielle de 2021, le président sortant était théoriquement le seul à pouvoir présenter sa candidature. Une révision constitutionnelle permit à deux candidats fantoches de se présenter. Patrice Talon fut réélu au premier tour de l'élection présidentielle **du 11 avril 2021** avec 86,36 % des voix. Alors que la justice est instrumentalisée, plusieurs figures de l'opposition furent condamnées en décembre 2021 à de lourdes peines de prison. En avril 2022, une trentaine d'opposants politiques emprisonnés ont été remis en liberté mais pas les deux principaux opposants qu'étaient avant l'élection de 2021, Reckya Madougou et Joël Aïvo. Les Législatives de janvier 2023 ont confirmé la main mise de Patrice Talon sur le système politique du Bénin.



Patrice Talon. Source : wikipédia

C'est à partir de 1895 que les colonisateurs français commencèrent à lancer une **filière du coton**. Ils confièrent cette mission à des industriels privés. Mais les prix n'étaient pas assez rémunérateurs pour que les petits paysans locaux s'engagent. A partir de 1946, un prix d'achat stable fut garanti aux producteurs. Cela ne fut pas remis en cause à l'indépendance. La production passa de moins de 2000 tonnes en 1953 à près de 50 000 tonnes en 1972. Cette évolution fut possible parce que confiée à un investisseur institutionnel français en évinçant les industriels qui n'avaient pas su développer la filière. En 1991, la production atteignit 120 000 tonnes. Mais des crises fragilisèrent la filière. Ayant besoin de soutien financier, elle fit appel à la Banque mondiale. Mais celle-ci exigea une libéralisation totale. Ce que fit le Bénin en 1992 qui abandonna le soutien institutionnel aux paysans. Sans prix garanti, la libéralisation va appauvrir les paysans et la production décru à partir de 2005. En 2016, le gouvernement béninois a recommencé à moderniser la filière en réussissant notamment à créer les conditions pour que la valeur ajoutée reste au Bénin. En 2022, la production devrait dépasser les 600 000 tonnes faisant du Bénin le premier producteur africain. Le coton représente 40% des recettes d'exportation du pays. Les usines sont liées à des holdings dont le propriétaire est **Patrice Talon**.



Champ de coton au pied de la chaîne de l'Atakora, dans le nord du Bénin. Source : wikimédia Commons

Sur le continent africain, le Bénin est le pays qui compte le plus sur la Russie pour son approvisionnement en blé sur le marché mondial. C'est ce qu'indique la CNUCED dans un rapport d'évaluation sur l'impact du conflit en Ukraine en 2022. Avant même le conflit, 13% de la population était considérée en insécurité alimentaire et 40,4% des enfants de 6 à 59 mois vivant en milieu rural souffraient de malnutrition chronique. La pauvreté monétaire est la principale cause de cette malnutrition. En termes d'indice de développement humain (IDH), le Bénin se classe au 166<sup>ème</sup> sur 187 dans le rapport PNUD 2012.



Femme se rendant à un marché. Source : wikipédia

Le taux d'alphabétisation n'est que de 49 %. Seulement 25 % des femmes béninoises sont alphabétisées. Les indicateurs de l'éducation sont heureusement en progression malgré les difficultés liées à l'accès des filles à l'école. Le taux brut de scolarisation a augmenté à partir de 49,7 % en 1990 à 96 % en 2004 et le taux de scolarisation des filles de 36 % en 1990 à 84 % en 2004. L'équilibre entre les sexes et l'équité géographique se sont améliorés. Beaucoup de filles et des enfants issus de milieux défavorisés sont inscrits à l'école primaire. Cependant, d'importantes contraintes et des défis restent à relever. Peu d'enfants vont au-delà de l'enseignement primaire. Le système éducatif est inégalitaire. Dans l'ensemble des dépenses de l'éducation, le Bénin consacre une très large part à l'enseignement supérieur. Les inscriptions dans l'enseignement supérieur ont doublé entre 2006 et 2011, de 50 225 à 110 181.

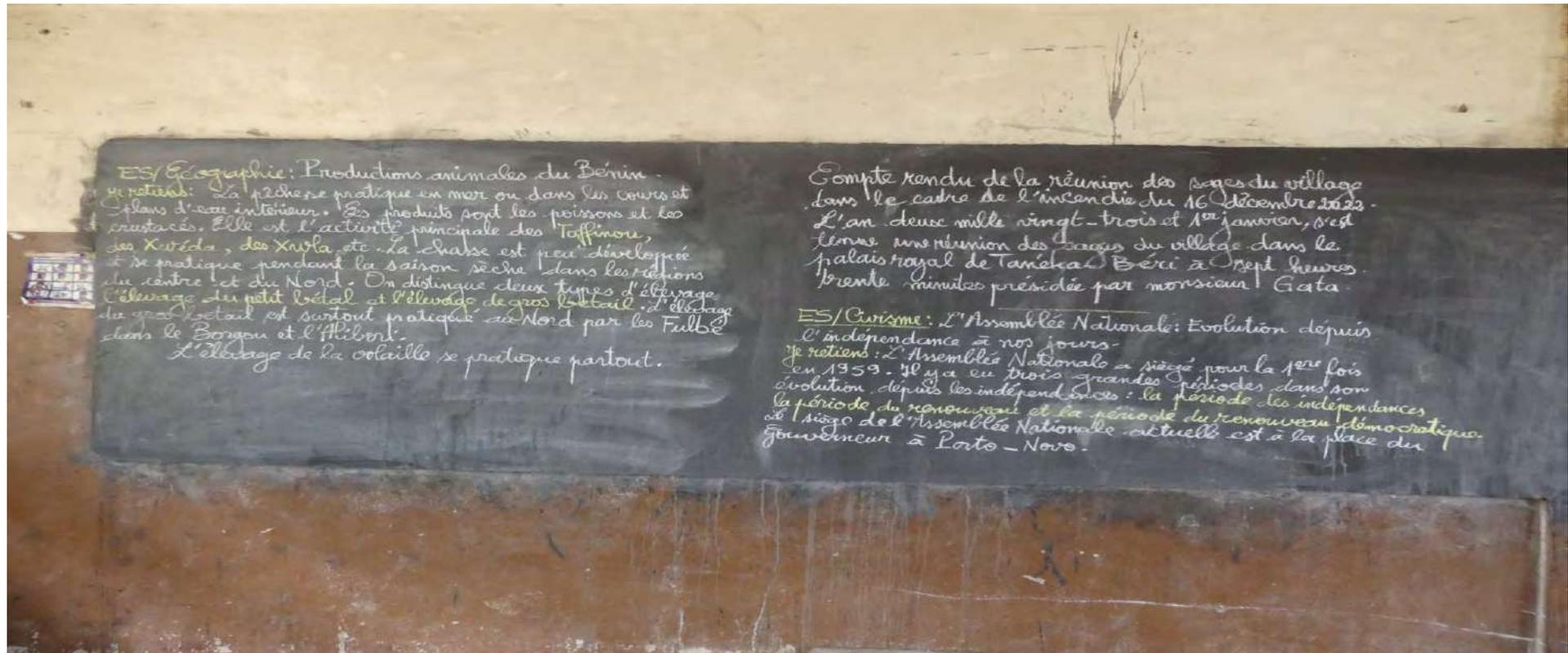


Tableau dans une salle de classe au Bénin.

**Le 10 février 2022**, une attaque djihadiste au nord du Bénin a fait 10 morts. Elle s'est déroulée dans le parc national W. Les assaillants sont arrivés par le Burkina Faso voisin et frontalier du parc. Déjà, en 2019, deux français et leur guide avaient été assassinés dans le parc Pendjari, également frontalier du Burkina Faso. Les questions sécuritaires ont été abordées avec Emmanuel Macron lors de sa visite au Bénin le 27 juillet 2022.



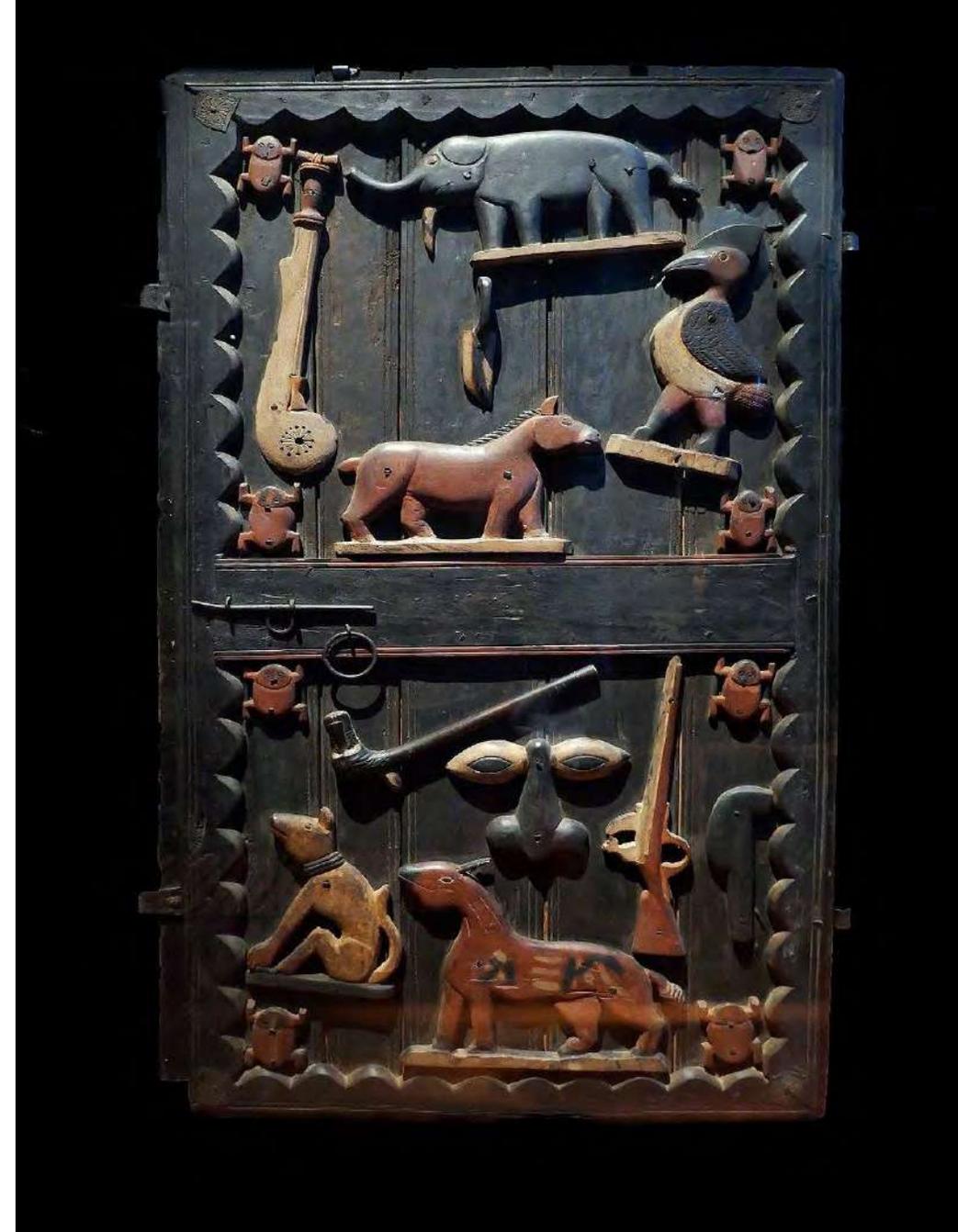
Des militaires français de Barkhane pourraient-ils être redéployés au Bénin ? Source : wikipédia

# **Un peu de culture du Bénin**

Autrefois, les africains n'avaient pas besoin de carte d'identité pour se faire reconnaître. Il suffisait de regarder les cicatrices de la personne pour en déduire son ethnie ou son origine. **La scarification** était l'expression de l'appartenance ethnique. Elle recule aujourd'hui mais est toujours présente dans de larges couches de la société béninoise. C'est donc un marqueur culturel fort et cela d'autant plus que le Bénin dispose de très nombreuses ethnies.



**Les bas reliefs** des palais d'Abomey constituent un document historique d'une grande valeur puisque les rois y ont fait sculpter l'histoire de leur règne. De plus, ils sont particulièrement beaux. Les artistes auxquels les rois avaient recours suivaient leur propre fantaisie ou, plus souvent, pour complaire au Maître, modelaient les sujets historiques et religieux auxquels il avait fait allusion en public ou qui semblaient lui tenir à cœur particulièrement. C'est pourquoi on remarque dans telle ou telle partie du palais construit par un roi des bas-reliefs qui intéressent d'autres règnes que le sien. Les bas reliefs, ordinairement exécutés en demi-bosse, sont complètement encastrés dans les murs et leur modelage effectué par adjonction de terre. Leur décor est polychrome.



Parmi les 26 œuvres volées et restituées en 2021 figurent beaucoup de **sculptures** commandées par les rois d'Abomey pour les représenter. La sculpture est un art qui a traversé les générations. On ne connaît pas les artistes ayant travaillé pour les rois d'Abomey. Mais de nouveaux créateurs avaient émergé au XXème siècle. Tel **Cyprien Tokoudagba**, décédé en 2012. Son originalité et son succès sont liés au fait qu'il a sorti cet art des espaces religieux pour l'amener aux espaces d'exposition. Parmi les artistes contemporains, il faut citer **Dominique Zingbé** qui puise son inspiration dans les cérémonies vaudou. Il a par ailleurs fondé un petit musée de la Récade à Godomey et une fondation à Abomey, Unik pour accueillir des artistes contemporains.



Sculpture de Cyprien Tokoudagba représentant mamie Wata à la fondation Zinsou d'Ouidah

La peinture contemporaine béninoise est très riche de nouveaux talents. Un exemple, Soni@rt, jeune artiste féminine de Ouidah (atelier à 200 mètres de la place Chacha) dont les œuvres affichent une réelle modernité tout en mettant en avant l'héritage culturel vaudou.



Comme partout en Afrique, la **musique** tient une grande place dans la vie quotidienne. Les cérémonies sont l'occasion de redécouvrir la musique traditionnelle. Le **Zinli** est à la fois un rythme et une musique traditionnelle. Il se joue à l'aide d'un son de gong, de claquements de mains maintenus par la danse, le chant et aussi des hochets de tête. C'est un rythme funéraire qui a maintenu une notoriété funèbre avant de s'enregistrer dans le registre des musiques populaires grâce à **Alèpkéhanhou**. C'est un artiste béninois fon qui a mené d'importantes recherches sur le zinli. Parti des sonorités anciennes, il a progressivement innové en révolutionnant de fond en comble ce rythme. Il y chante, avec un talent inégalé, toute sorte de thèmes de la vie. L'orchestration est conservée avec le même instrumental mais les mélodies et autres fluctuations rythmiques ont subi d'importantes mutations.



Le zinli est largement présent lors des cérémonies funéraires. Source : wikipédia

Mais il y a aussi place pour de la création plus récente. **Angélique Kidjo** est la plus emblématique des chanteuses béninoises. Outre les rythmes et le *zinli* béninois, ses influences musicales sont la pop africaine et la musique des Antilles. La BBC l'a incluse dans sa liste des cinquante icônes du continent africain. Time Magazine l'a appelée la « première diva africaine » et elle fait partie de la liste établie par The Guardian des cent femmes les plus influentes au monde. Parmi les musiques modernes, le hip hop et le rap sont également très présents au Bénin.



Angélique Kidjo en 2019. Source : wikipédia

La **Fondation Zinsou** est une fondation privée créée en 2005 à Cotonou, tournée vers l'action sociale et la culture, et consacrée à l'art contemporain africain. La fondation a réuni un millier d'œuvres d'art contemporain et accueilli des millions de visiteurs, dont une majorité d'écoliers. Elle permet aux artistes béninois une reconnaissance nationale et internationale.



Œuvre exposée à la fondation Zinsou de Ouidah

# A bientôt au Bénin

Si vous souhaitez visiter le Bénin, je vous recommande une très belle association : Eco-Bénin. C'est une organisation indépendante qui refuse le tourisme de masse, propose des voyages en intégrant des projets de développement pour les acteurs locaux, permet de rencontrer les béninois dans le cadre de leur vie quotidienne : [www.ecobenin.org](http://www.ecobenin.org)